

## Louis Veillot poète <sup>1</sup>

Mesdames et messieurs,



'EST par des excuses que je dois commencer.

Pour glorifier un poète, il n'est meilleur moyen que de lire ses vers. Aussi, quand, voici quelques semaines, ayant à préparer cette conférence, je me replongeai dans les poésies de Louis Veillot, je fus tenté de découragement. Je sentais que tout ce que je pourrais ajouter de commentaires aux citations dont je vous ferais lecture serait peut-être inutile et certainement médiocre. Je désespérais d'être assez bon orfèvre pour forger une chaîne vraiment digne de sertir tant de pierres précieuses. Mieux valait, tout simplement, apporter ici les volumes et les feuilleter devant vous.

Je n'ai pas succombé à cette tentation, qui peut-être bien m'était suggérée par le démon du moindre effort, et je

---

<sup>1</sup> M. François Veillot, que nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs, a bien voulu nous permettre de publier dans nos pages l'une des conférences qu'il a données au Canada, au cours de son séjour au pays. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance. Quand, le 21 janvier dernier, le recteur de l'Université Laval à Québec, Mgr Pelletier, a décerné à M. Veillot le titre de docteur ès lettres — en même temps que celui de docteur en droit à M. Duthoit — M. Veillot a modestement prétendu "que les souhaits de bienvenue qui l'accueillent partout au Canada lui ont montré qu'il marche chez nous dans la lumière de son oncle (Louis Veillot) et de son père (Eugène Veillot), et qu'il est ainsi l'heureux bénéficiaire d'une illusion d'optique!" Nous admettons certes que M. Veillot est l'héritier d'un grand nom. Mais ceux qui l'ont entendu et ceux qui le lisent, et le liront, savent aussi que, ce nom illustre, il le porte allègrement et s'en montre partout très digne. — E.-J. A.

mèlerai donc ma prose aux vers de Louis Veillot. Mais je me demande encore si j'ai pris la bonne méthode, et j'éprouve le besoin de m'excuser de tout le temps que je déroberai, par mes réflexions personnelles, à l'oeuvre même de mon oncle et au plaisir que vous goûteriez à l'entendre.

Les vers de Louis Veillot ! c'est un buisson de fleurs au pied d'une montagne. Ils sont couverts d'une ombre majestueuse, qui les cache à l'admiration. Pour en apprécier les nuances et en respirer les parfums, il faut se pencher sur eux. Le prosateur efface ou diminue le poète.

L'opinion publique et souvent même la critique littéraire aiment à classer les écrivains, je dirais presque à les cataloguer. Une fois timbrés de leur étiquette, ils n'ont plus le droit de se parer, ni de se targuer, des talents qui ne sont pas propres à leur espèce. Un grand prosateur n'est pas admis à faire valoir ses titres au rang de bon poète. Il troublerait les idées reçues et dérangerait les bibliothèques. Au fond, le principal défaut de la poésie de Louis Veillot, c'est sa prose.

Et cependant, il possédait presque tous les dons du poète. Sa langue en avait les couleurs, les richesses et les sonorités ; son âme, les tendresses et les élans. Son français, c'était bien cette pierre dure et fine, où peuvent sculpter des vers marmorens, un Corneille pour les ériger en devises, un Boileau pour les fixer en proverbes ; c'était bien aussi ce métal souple et fort, qu'un Hugo peut tordre en arabesques ou creuser de ciselures.

Louis Veillot, du poète, avait ainsi les dons natifs. Il en avait encore les séductrices inspirations. " Il était, remarque avec pénétration Jules Lemaître, il était très sensible à la musique, très amoureux de Mozart et de Bethoven. Sa pente était au rêve mélancolique et tendre. Rêve toujours surveillé par la conscience du chrétien ; car c'est dangereux, la nature,

et la musique, et la mélancolie, et même la tendresse. Mais souvent on devine que ses luttes et ses haines lui pesaient et que, sans cette surveillance virile qu'il exerçait sur son âme, il eût aisément glissé à la contemplation chantante, comme un simple poète lyrique, ou à l'indulgence universelle et inactive et à la douceur des larmes oisives, de celles dont on jouit comme d'une volupté et qui ne purifient point. »

Ce penchant à la poésie était si sensible et si fort en Louis Veillot que, mille fois, il entraîna sa prose elle-même. On a été jusqu'à prétendre, avec le plaisir d'aiguiser une pointe d'antithèse plutôt qu'avec le souci de porter un jugement exact, que c'est en prose qu'il a chanté ses plus beaux poèmes et que ses vers les mieux venus ne sont que de la prose cadencée et rimée.

Quoi qu'il en soit de cette appréciation, il est positif que la prose de Louis Veillot, surveillée dans ses livres ou vagabonde au travers de ses lettres, est souvent égayée, attendrie, soulevée d'envols poétiques. Il y a mieux. Dans quelques-uns de ses ouvrages, en particulier dans le *Parfum de Rome* et dans la gerbe de récits qu'il noua du titre de *Ça et Là*, l'écrivain s'est complu à couper sa prose en stances harmonieuses et presque rythmées.

Et, puisqu'on assure que cette prose est encore un des plus purs joyaux de sa poésie, je vous en citerai deux exemples.

Quelques strophes d'abord de l'hymne à la montagne, que Louis Veillot chante aux lèvres de Jean-Marie, le chasseur de chamois :

Il y a, tout sur la montagne, des chamois, des loups, des renards ;  
il y a aussi des aigles ; il y a des fleurs, il y a de grands vents.

Là, plus d'une fois, je me suis vu face à face avec le tonnerre ; plus d'une fois j'ai vu le tonnerre sous mes pieds.

Si tu connaissais le bruit du vent dans les sapins, si tu connaissais le bruit de la foudre dans la montagne, tu ne voudrais plus d'autre musique.

La nuit, seul dans la montagne, quand le torrent mugit, quand les vents grondent, c'est là qu'un homme sait ce qu'il vaut.

Le matin, sur les pics élevés, à la naissance de l'aurore, c'est là que l'homme sent la grandeur de Dieu. De son coeur jaillit la prière !

J'ai rencontré Dieu sur la montagne, je lui ai parlé. En pleurant, je l'ai béni de m'avoir donné mon chien et ma carabine.

La légende de Félicité, la vierge des sables, est écrite en stances plus douces et plus allongées. Je n'en veux lire ici qu'un petit nombre :

Je chante quand j'entends la mer chanter ; quand je l'entends pleurer, je pleure. Sur la plage et sur les dunes, j'aime à fouler le sable que la mer a lavé. Seule sur le sable vierge, j'aime à regarder au ciel les étoiles vierges qui ne luisent que pour moi.

Ce que me dit la mer ou joyeuse ou plaintive, ce que me dit le sable que nul pied n'a foulé, ce que me disent les étoiles pures, je l'entends bien dans mon coeur ; dans mon coeur je réponds. Aucune voix ne l'a dit jamais, aucune voix ne le peut redire.

Mais, si quelqu'un est près de moi, la mer n'a plus la voix que j'aime, n'a plus de soupirs, plus de chansons. Elle fait un bruit que mon coeur n'entend plus et mes paroles à moi n'ont plus l'accent de mon coeur.

Mon époux, dès longtemps je l'ai choisi, dès longtemps je le voulais ; il ne m'a point refusée. Il habite les flots et il prend leur voix sonore ; il habite les cieus et la flamme des étoiles est son regard sacré.

Sur le sable vierge mon oeil reconnaît la trace de ses pas ; dans les fleurs et dans les vagues je vois son sourire. Reine, je parcours le domaine de mon roi. Ses anges sont là ; je n'ai pas besoin qu'un autre me protège.

Je veux mourir ici... Le cimetière est situé sur la plus haute dune. On y dort dans le sable profond, bercé par le bruit de la mer, et les humbles tombeaux sont caressés de la chaste lumière des étoiles.

O jeunes filles séduites d'un rêve, ô jeunes épouses enivrées d'un objet périssable et d'un bonheur mensonger, c'est vous, c'est vous qui n'aurez point connu l'ivresse d'aimer !

Qui, de Louis Veillot, ne connaîtrait que cette prose lyrique, dont on peut remplir un volume entier, le saluerait déjà comme un poète.

Ce poète, ainsi que l'affirme une certaine critique un peu trop convenue ou un peu trop prévenue, serait-il donc amoindri par ses vers ? Vous en jugerez !

Deux petits recueils, les *Coulevres* et les *Satires*, et une plaquette, les *Filles de Babylone*, rassemblés avec quelques morceaux épars dans un volume d'*Oeuvres poétiques*, plus un poème inachevé, *Cara*, ce sont là tous les vers de Louis Veillot.

Pourquoi, riche des couleurs, des enthousiasmes et des harmonies qui sont l'or vierge du poète, pourquoi, séduit par le rythme et la rime, n'en a-t-il point composé davantage ? C'est une anomalie dont le motif n'a rien de mystérieux. Dans cette page de clairvoyante analyse, où Jules Lemaître a défini la sensibilité de mon oncle et que j'ai citée tout à l'heure, ce motif est clairement indiqué : " le rêve était toujours surveillé par la conscience du chrétien ".

On ne comprendrait rien à Louis Veillot, quelque aspect de son talent qu'on voulût étudier, si l'on prétendait faire abstraction de cette vigilante et inflexible conscience. Son oeuvre vit par elle et c'est par elle qu'elle tient. C'est par elle qu'elle découvre aux yeux de qui sait voir, pour employer encore une expression de Jules Lemaître, une " admirable et presque surnaturelle unité ".

Or, à la clarté de cette conscience chrétienne, il discernait, dans les merveilleux talents que Dieu lui avait départis, non pas une machine à fabriquer de la fortune ou de la gloire, non pas même un outil simplement propre à forger du beau, mais une arme à manier d'un poignet de soldat.

Il se considérait comme un soldat, comme un soldat en guerre. Il ne s'accordait pas le loisir de rêver.

Et c'est pourquoi, constamment lutiné par la tentation de broder des vers, il passa son existence à tailler de la prose.

On pourrait presque affirmer que, jamais, délibérément, il n'ouvrit sa porte au démon poétique; c'est plutôt ce diable insinuant et malin qui entraît sans frapper et se mettait à chanter sans prévenir. Mon oncle a maintes fois signalé ces indiscretions de la muse. Dans la préface des *Filles de Babylone*, paraphrase actualisée des prophètes bibliques, il raconte comment ce poème naquit d'un sermon: " De ce sermon, dit-il, j'avais admiré particulièrement les traits empruntés au livre d'Isaïe; et, comme j'essayais d'en rendre la merveilleuse vigueur, je m'aperçus que je traduisais en vers. "

Il s'agissait là d'un sujet sacré. Mais, parfois, l'intruse, en s'installant chez l'écrivain, le taquinait de thèmes plus profanes. Et, dans une odelette à son frère Eugène, il se plaint en badinant de ces suggestions poétiques, ou plutôt s'excuse, avec un sourire assez peu contrit, de prendre à leur céder un peu trop de plaisir.

J'ai fui la dame et ses atours,  
Je me crois loin ; j'ai des retours  
Quand moins j'y pense :

C'est une pointe de sonnet,  
Un vers qui s'offre ferme et net,  
Une élégance ;

C'est une larme dans mon coeur,  
Sur ma lèvre un rire moqueur,  
C'est autre chose ;

Un rythme, une comparaison,  
Un souffle, un rien ; c'est la raison  
Qui se repose :

Me voilà pris ! Que ferais-tu,  
Bon prosateur, plein de vertu  
Pédagogique ;

Que ferais-tu, si ce démon  
Venait brouiller et ton sermon  
Et ta logique ?

Si, voulant te mettre aux abois,  
Il faisait de ta tête un bois  
Rempli de merles ?

Si dans ton esprit tout chantait ;  
Si la rime à ton front montait  
En flots de perles !

Mais, encore un coup, ce n'était là que distractions fugitives et rapides, entre deux batailles — une permission du temps de guerre ! de ce temps de guerre ininterrompu et illimité que fut la carrière de Louis Veillot.

Aussi ne faut-il point s'étonner que, de ses vers eux-mêmes, beaucoup sonnent un cliquetis d'épée ou, du moins, sifflent une stridance de cravache. Rimer, pour lui, c'est encore combattre.

Et ceci explique, en partie, sa manière. Il lui faut un pur et solide métal, à tremper l'acier des glaives ou à en affiler le tranchant. Il lui faut un cuir léger, souple et résistant, à découper les lanières du fouet.

La poésie molle, effilochée, dormante, n'est point du tout son fait. Il remonte à Boileau, dont le vers robuste et carré plait à son goût classique et dont l'esprit mordant séduit son humeur batailleuse.

En somme, on a pu dire, sans doute avec un peu d'exagération, mais non sans apparence de vrai, qu'il demande à la poésie de s'enrichir d'abord des meilleures qualités de la prose.

Car la prose a toujours ses préférences. Il lui a précisément consacré quelques-uns de ses vers les plus forts et les plus drus. La pièce est célèbre. Vous me permettrez, cependant, de la citer encore une fois, ou plutôt même de la citer

deux fois. Oui, deux fois. Car mon oncle a laissé deux versions de ce morceau. Et leur rapprochement jette un jour des plus curieux sur la conscience tenace et scrupuleuse, et, en même temps, sur la méthode sévère avec lesquelles il corrigait ses propres écrits.

L'éloge de la prose parut, d'abord, dans les *Satires*, où il compte vingt vers. Plus tard, Louis Veuillot le réédita dans ses *Oeuvres poétiques*. Mais, de sa rude serpe, il en abattit douze vers. Et, sur les huit vers sauvés de l'ébranchage, il en remania trois de fond en comble, et en modifia trois autres.

Au surplus, voici les deux versions. La première :

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !  
 Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins.  
 Sans toi, dans l'idéal, il flâne et vagabonde.  
 Vrai langage des rois et des maîtres du monde,  
 Tu donnes à l'idée un corps ferme et vaillant.  
 Tu l'ornes si tu veux ; jamais un faux brillant  
 A sa simplicité malgré toi ne s'ajoute.  
 Grave dans le combat, légère dans la joute,  
 Tu vas droit à ton but, et tu n'as pas besoin  
 De lâcher de la corde au mot qui fuit trop loin.  
 Ton métal est à toi, Serve de la pensée,  
 Ta phrase saine et souple, en son ordre placée,  
 Vit, commande, déjà ; le poète aux abois  
 Poursuit encore la rime à travers champs et bois.  
 Bossuet a fini lorsque Boileau commence.  
 En prose l'on enseigne et l'on prie et l'on pense,  
 En prose l'on combat. Les vers les plus heureux  
 Sont faits par des rêveurs ou par des amoureux.  
 Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,  
 Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée.

Combien de poètes, ou par amour propre ou par nonchalance, ayant peint cet émail, l'eussent encadré tout vif en leurs œuvres complètes ! Louis Veuillot, resserrant sa forme et pressant sa pensée, le condensa dans ce raccourci :

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !  
 Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais ses chemins.  
 Grave dans le combat, légère dans la joute,  
 En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route.  
 Marchant droit vers le but, tu n'as jamais besoin  
 D'abdiquer lâchement le mot vrai qui fuit loin :  
 Tu le prends au galop, de lui seul occupée...  
 Le vers n'est qu'un clairon : la prose est une épée.

Mais, pour refondre ainsi Louis Veillot, il y fallait la main de Louis Veillot lui-même.

Toutefois, si je vous ai lu ce morceau classique, ce n'est pas seulement pour la précieuse indication qu'il fournit, par ses deux versions, sur la sévérité dont l'auteur usait envers ses oeuvres ; c'est aussi parce qu'il donne un aperçu de toute sa poétique. Aux vertus qu'il admire dans la prose, on devine, en effet, les services et les beautés que Louis Veillot réclame à la poésie ; à la vigueur élégante et aisée dont il ploie et déploie ses alexandrins, l'on discerne de quelles images et de quelles idées il sait les enrichir.

Quelques autres exemples achèveront de montrer ce que Louis Veillot demande aux vers et ce qu'il exige des poètes.

Ce qu'il demande aux vers, ce qu'il demande à ses propres vers, c'est de respecter tout ensemble et la raison et la mesure : la raison, dans l'idée ; la mesure, dans la forme.

Il méprise et il raille le rimeur étincelant, surabondant et creux, dont

La plume dégagée, avec des airs fendants,  
 Aligne mille vers et ne met rien dedans.

A l'apprenti qui réclame un maître aux écoles nouvelles,  
 il conseille :

Pousse en avant ton vers rempli de ta pensée !

Mais il ne suffit pas que la pensée soit claire et rayonne dans le vers, comme le soleil dans un diamant. Il faut aussi qu'elle soit juste. Louis Veillot s'impose à lui-même cette loi :

Des bons sonneurs de rien m'enlevant la ressource  
 La grondeuse raison embarrasse ma course,  
 Elle veut du chrétien, elle veut du français,  
 Et m'interdit le pas qui descend au succès.  
 " Rien de faux, me dit-elle, et surtout rien d'injuste.  
 Par l'honnête bon sens tâche d'être robuste ;  
 Bâti en bonne pierre avec un bon ciment ;  
 Prends la solidité pour durable ornement.  
 Un vers que la raison impose à la mémoire  
 Vaut tout ce que Phébus tisse d'or et de moire.  
 Qui s'en moque aujourd'hui le redira demain ;  
 On le met au trésor choisi du genre humain.  
 C'est un argent prouvé, de poids et sans reproche ;  
 Le bon sens éclairé veut l'avoir dans sa poche.

Le bon sens, aux yeux de Louis Veillot, c'est la qualité maîtresse. Le beau, a-t-il écrit,

Le beau, c'est le bon sens qui parle bon français !

Et, de même que le bon sens peut se marier, sans les ralentir, aux plus hautes envolées de l'esprit, comme les plumes dont la flèche est empennée l'équilibrent et la guident au lieu de Palourdir, de même la mesure peut suivre aisément, sans les gêner, toutes les audaces et toutes les fantaisies du poète.

La mesure, Louis Veillot l'exige, en particulier, dans l'alexandrin.

Traditionnaliste en poésie, admirateur des maîtres du grand siècle, il a fort malmené ces novateurs qui s'avisèrent de prétendre, il y a quelque soixante ans, qu'on ne pouvait plus sonner de fanfares avec l'instrument dont jouait un Corneille, chanter des harmonies sur la lyre qui vibrait aux doigts d'un Racine, frapper des médailles dans le moule dont se contentait un Boileau.

Delille ne touchait aux mots qu'avec des gants :  
 Ils les prennent à cru, mais durs, extravagants.  
 Brandissant, furieux, ces enragés vocables,  
 Ils en bondent leurs vers rendus inextricables.  
 La césure en creva ; l'hémistiche au dehors  
 Déversa le trop-plein qui surchargeait ses bords ;  
 L'enjambement courut en vagues forcenées ;  
 La raison et l'haleine en furent consternées.  
 Et là dedans la rime, au hasard surnageant,  
 Ne songea qu'à montrer ses écailles d'argent.

Les rois de l'alexandrin n'ont jamais eu besoin de tous  
 ces artifices,

Ils enjambent fort peu, riment suffisamment,  
 Et, respectant du vers la marche cadencée,  
 Pour l'animer, ils ont l'ardeur de la pensée.  
 Voilà tout le mystère, et tout l'art. Les effets  
 Naissent de la pensée, ingénus et parfaits,  
 Sans que, pour les trouver, comme un énergumène  
 Le poète rugisse et le mot se démène...  
 Par les gazons en fleur, par les vastes portiques,  
 On suit tranquillement les chemins magnifiques,  
 Sans surprises, sans cris, jusqu'à l'endroit vainqueur  
 Où tintera le mot qui doit toucher le cœur.

Avec le bon sens orientant la pensée, avec la mesure endi-  
 guant le rythme, ce que Louis Veuillot exige du poète, c'est la  
 sincérité.

S'il a des railleries contre les rimeurs vides et des impa-  
 tiences contre les briseurs d'harmonie, ce sont des indigna-  
 tions qui le soulèvent contre les exploiters de l'amour, de la  
 douleur et de la passion. Ces trafiquants, masqués de poésie,  
 qui se font de l'argent, des honneurs et presque de la gloire,  
 avec des tendresses qui n'ont jamais ému leurs coeurs ou des  
 chagrins qui, jamais, n'ont mouillé leurs yeux, le courroucent  
 et l'écoeurent.

Pour l'âme ouverte et simple, au contraire, il a des trésors  
 d'indulgence. Avec quel enthousiasme attendri, ne l'op-  
 pose-t-il aux hypocrites intéressés !

Mais c'est lui le poète ! Et de ciel et la terre,  
 Et les bois et les prés, et l'ombre et la lumière,  
 Et les doux tapis d'herbe où s'endorment vos pas,  
 Ont des accents pour lui que vous n'entendez pas !  
 Quand vous leur répondez par une rime ingrate,  
 Comme un sublime écho toute son âme éclate.  
 A la joie, au chagrin il donne leurs couleurs,  
 Il a le vrai délire, il verse les vrais pleurs ;  
 Son coeur parle en ses vers ; il sent, il souffre, il aime.  
 Ce n'est plus la tirade efflanquée, au teint blême,  
 Du risible amateur agacé d'Apollon :  
 Tout diffère, la main, l'archet, le violon,  
 Et tout fait mesurer la distance tranchante  
 De la douleur qui baille à la douleur qui chante.

Et, quand la sincérité, en découvrant les profondeurs de  
 l'âme, y révèle ces pures et nobles amours, dont Louis Veuil-  
 lots lui-même est enchanté, c'est un hymne d'admiration qui  
 jaillit de ses lèvres :

L'esprit qu'ont visité ces ardeurs souveraines  
 Ne met plus son espoir aux louanges humaines ;  
 Dût l'écho rester sourd à son cri palpitant,  
 Il chante pour lui-même et pour Dieu qui l'entend.  
 Ainsi, sous ton figuier, près de la mer bretonne,  
 Sans que l'or te séduise ou que l'oubli t'étonne,  
 Tu donnes ta chanson, candide Violeau,  
 Et de tes humbles jours esquissant le tableau,  
 Tu peins, sans y penser, cette haute victoire  
 D'un coeur trop près de Dieu pour songer à la gloire.

Par ces notes rapides et ces citations trop courtes à mon  
 gré, et peut-être à votre goût, je crois bien avoir indiqué, au  
 moins dans ses grands traits, la poétique de Louis Veillot.  
 Mais, sauf les couplets alertes et rieurs, où il gronde et caresse  
 à la fois le lutin de la poésie, je n'ai lu de son oeuvre que des  
 alexandrins, et des alexandrins qui parlent raison. Sans doute  
 il suffit de ces exemples à montrer que, si le robuste écrivain  
 avait des complaisances et des attentions pour ce grand vers  
 classique, ce vers, à son tour, comme un coursier généreux qui

porte avec plus d'ardeur un maître bienveillant, se montrait docile et souple à la main du poète. Peut-être cependant, si je m'arrêtais là, seriez-vous tenté de conclure que l'on n'a pas si tort en louant la poésie de Louis Veuillot de posséder surtout les qualités de la belle prose !

Mais l'écrivain soldat, dans ses batailles poétiques, sut manier toutes les armes, je veux dire adapter à la guerre et durcir au feu des combats tous les mètres et tous les rythmes. En poésie, comme en prose, il a cette "souplesse incroyable" et cette "extrême diversité de ton et d'accent" que lui reconnaît la critique.

Du vers bref et moqueur, dont il fouaille un charlatan de lettres, il monte sans effort aux stances larges et puissantes, dont il soufflette les ennemis de son Dieu. Et si, pour évoquer les beaux chants d'autrefois, il s'abandonne au bercement de cadences harmonieuses, sa colère éveillée sait bientôt faire éclater l'iambe.

Permettez-moi d'illustrer de quelques lectures ces indications sommaires.

Trois coups de sifflet, choisis dans une bordée d'épigrammes à l'adresse d'un méchant rimeur :

Mon ami, ta muse gentille  
 Dans l'épaisseur de ton phébus  
 Scintille,  
 Comme une étoile d'omnibus.

Tu possèdes une escadrille  
 De paradoxes délurés :  
 Ça brille  
 Comme des cuivres dédorés...

Lorsqu'enfin, jusqu'aux effondrilles  
 Ton petit propre est écoulé,  
 Tu pilles,  
 Mais le public seul est volé.

Cependant, voici le satiriste en face des majestés impies qu'il accuse d'avoir prostitué leur pouvoir à la persécution du bien. Son souffle aussitôt élargi leur lance ces imprécations éloquentes :

Vous descendrez vers les abîmes,  
 Chargés de mépris accablants ;  
 Et le rire de vos victimes  
 Sifflera sur vos pas tremblants.  
 Opprimez-nous de votre fange !  
 Moi, je verrai comment Dieu venge  
 Son pauvre peuple humilié.  
 Que je meure dans le supplice :  
 J'ai faim et soif de la justice,  
 Et je serai rassasié.

Et le poète, annonciateur d'avenir, appelle ces ennemis du Christ à la barre du suprême et dernier tribunal. Ils y verront, séchés d'effroi, surgir, étincelant, ce Galiléen qu'ils se flattaient d'avoir vaincu. Dans leur épouvante, ils voudront s'enfuir. Mais l'ange les retiendra face à face avec lui...  
 Restez, leur commandera-t-il,...

Restez, regardez bien. L'abîme  
 Attend son ordre pour s'ouvrir.  
 Regardez bien votre victime,  
 Morts qui ne pourrez plus mourir.  
 Reconnaissez ces mains divines,  
 Ce front qui porta les épines  
 Et ce visage souffleté.  
 Voilà l'objet de vos outrages !  
 Allez nourrir de ces images.  
 La nuit de votre éternité !

De ces cris de courroux et de redoutable espérance, abordons à des accents plus doux, comme du roc abrupt on descend à la plaine fleurie. Voulant opposer aux grâces artificielles, dont nos beaux esprits le fatiguent, les naïves splendeurs des poètes passés, Louis Veillot les évoque, en balançant ce vers

de dix pieds, césuré par le milieu, qui, sous les doigts d'un artiste, chante une des plus jolies musiques de la poésie française.

Comme il était beau cet amour suprême,  
Cet unique amour des coeurs d'autrefois,  
Quand la Béatrix venait du ciel même,  
Quand le Dieu très pur empruntait sa voix !

Point de vain discours ni de stratagème ;  
Jamais la vertu n'était aux abois ;  
La flamme montait, non pas folle et blême  
Et pour dévorer l'idole de bois,

Faisant resplendir la noble adorée,  
La flamme montait puissante et sacrée,  
Illuminant tout d'un jour sans égal.

Comme il était beau cet amour suprême !..  
L'amour d'autrefois chantait un poème,  
L'amour d'aujourd'hui siffle un madrigal.

Mais, encore une fois, le chevalier, qui sommeillait un instant dans le troubadour, est réveillé par un bruit de bataille. Et le voilà qui repart en croisade, armé maintenant de l'iambe, aux mesures heurtées comme un halètement de colère !

Ils allument un feu qui dévore et qui souille,  
En poussant des rires moqueurs,  
Ils feront de mon Christ un vaincu qu'on dépouille,  
Ils lui retireront les coeurs !  
Jusqu'aux pieds des autels abandonnés aux femmes,  
Ils pollueront la vérité ;  
Jusqu'au lit du mourant je verrai ces infâmes  
Salir la soeur de charité ;  
Leur mensonge arrogant nous pourrira le monde,  
Ils gâteront peuples et rois.  
Et moi, j'attendrais là que leur Babel immonde  
Ait monté plus haut que la Croix?...  
Non ! Qu'ils lâchent sur moi le diffamateur louche,  
Qu'ils brisent mon bras désarmé ;

Que de leur poing brutal ils meurtrissent ma bouche,  
 En hurlant que j'ai blasphémé;  
 Je ne cesserai pas ! Si je garde la vie,  
 J'en laisserai le reste au jeu;  
 Fier, j'abandonnerai ce reste à leur furie  
 Pour ma part des affronts de Dieu;  
 Et je crierai toujours, et mon âme indignée  
 Rejettera leur joug pervers ;  
 Et je saurai mourir rebelle à la lignée  
 Des corrupteurs de l'univers.

Dans cette coulée de lave ardente, il fleurit cependant quelques strophes d'une émotion presque attendrie ; je tiens à en cueillir au moins une :

Je ne suis pas, Seigneur, l'ennemi de leur âme ;  
 Ta loi sainte m'inspire mieux !  
 Lorsque leur frénésie à grand bruit se proclame,  
 Des larmes montent dans mes yeux.

Et vous touchez ici le fond de Louis Veillot : " ses haines les plus féroces, a très bien vu Jules Lemaitre, ne sont que l'envers de l'amour et ses colères sont celles de la charité ".

Et ses colères même étaient quelquefois assoupies de longs apaisements. Et c'est alors que son esprit se laissait flotter à la vague du rêve. Et c'est alors que son imagination s'enchantait de poésie.

Toute sa vie entière, il porta dans son âme un grand poème en ébauche, un poème qui, d'après ses notes, eût été à la fois " très libre et très large dans sa forme littéraire " et " très arrêté dans sa composition intellectuelle et morale ".

Ce poème, où toute l'oeuvre et toute la pensée de Louis Veillot se fussent condensées comme en un tableau symbolique, devait s'intituler *Cara*, du nom de l'héroïne, assez mystérieuse au surplus.

Voici quelques années, j'entrepris, sinon de reconstituer cette oeuvre, tantôt en projet à peine esquissé, tantôt en fragments épars et disjoints, du moins d'en relever le plan général et d'en réunir les pierres déjà taillées. Tâche assez ardue, que je ne me flatte nullement d'avoir réussie.

Dans une grande enveloppe, que la forte et large écriture de mon oncle avait paraphée de ce seul mot *Cara*, je ne trouvais, pour me guider, que trois essais inachevés de préfaces énigmatiques, l'indication sommaire de trois chants à composer, quelques douzaines de pièces inédites entre lesquelles il n'est pas toujours aisé de découvrir un lien, le rappel de plusieurs poésies publiées séparément dans d'autres recueils, enfin une rapide énumération de sujets dont la plupart n'ont jamais été développés.

De tout cela, secondé par un intelligent et laborieux artisan de lettres, je suis parvenu à bâtir un volume.

Eh bien, sans nul amour-propre d'éditeur, je me permets de recommander ce volume, si gauche et si boîteux que mes mains l'aient construit, aux chercheurs de poésie vraiment originale et aux curieux de Louis Veillot.

Mieux encore peut-être que dans la plupart de ses oeuvres achevées et remaniées, on discerne, à l'élan de ces pièces coulées du premier jet et laissées sur l'enclume, tout ce que recélait de poésie profonde et chantante l'âme du grand prosateur. On y reconnaît que ce n'est pas en prose qu'il fut meilleur poète et que ses vers portent d'autres joyaux que ceux de la belle prose.

Le sujet, ou plutôt l'idée de *Cara*, tient tout entier dans cette phrase : " Une âme à sortir du néant de la vie présente."

Cette âme, rongée et desséchée par le doute, ignorant tout ensemble et la force de croire et le charme d'aimer, le poète voulait l'attendrir par l'amour et par la douleur et, de l'amour et de la douleur, l'élever jusqu'à la foi.

De là, trois degrés dans l'ascension du héros, et trois chants dans le poème.

Dè ces trois chants, sur une feuille volante, il avait jeté ce sommaire :

I — Le coeur et l'âme dans la nuit, doutant s'ils existent et n'ayant pour ainsi dire la perception de la vie que par la sensation de la mort.

II — L'amour ranime la vie du coeur.

III — La douleur et l'illumination de la beauté morale ressuscitent l'âme. L'homme est tiré des ténèbres, on pourrait dire du néant. Il possède la vie complète, et le livre est fini.

Les fragments recueillis par l'auteur, comme les matériaux d'un édifice à venir, se rapportent presque tous aux deux premiers chants.

Ricanements affectés et douloureux du sceptique glacé, qui, tout à la fois, se flatte et se plaint de ne rien croire et de ne rien sentir. Puis, vagues et contradictoires aspirations de l'âme, à la gêne et à l'étroit dans cette géole intellectuelle et morale. Enfin, idylles tour à tour mélancoliques et triomphantes, passionnées et moqueuses.

Mais, du troisième chant, je n'ai retrouvé que des titres brefs et de rares morceaux. Surtout, des élégies domestiques. Et, manifestement, c'est ici Louis Veillot qui est lui-même en scène. C'est son âme, c'est sa vie qui s'épanouissent en fleurs emperlées de larmes.

Est-ce à dire que tout cet étrange et obscur roman de *Cara* ne devait être qu'une autobiographie poétique? Non! car, il n'est pas moins évident que, dans les deux premières parties, mille détails jurent avec l'histoire et la personnalité de l'auteur. Pas tous, cependant! Quand le héros confesse les secrets tourments de son âme, aspirant aux cîmes et tirée vers les fonds, c'est Louis Veillot qui se souvient.

Et, de ceci, nous trouvons le témoignage dans ses lettres de jeunesse. Sa conversion ne fut pas un foudroiement de lumière sur un chemin de Damas, mais l'achèvement d'une lente évolution : un lever de soleil, annoncé par une aurore. Trois années avant ce voyage à Rome qui transforma sa vie, le petit journaliste écrivait déjà à l'un de ses intimes : " L'indifférence est dans mon cœur, et pourtant mon esprit voudrait s'élever à la foi ; mon esprit sent que la foi serait douce et belle et que l'indifférence est une immonde lâcheté. " Et encore : " Je prends toujours hautement la défense des idées religieuses et, quelquefois, ce que je dis m'étonne. Il me semble qu'une voix inconnue parle par ma bouche et que je suis comme un instrument dont un artiste invisible tire des accords que je ne puis comprendre. "

Or, de ces aveux, certains sonnets enchâssés dans *Cara* ne sont qu'une paraphrase harmonieuse.

Écoutez :

C'est vraiment une chose atroce et désolante  
Qu'on ne puisse un instant rester seul avec soi,  
Sans qu'aussitôt s'éveille insoluble, insolente,  
L'horrible question du doute et de la foi.

Pourquoi m'en occuper ? Ah ! sans doute ! Mais quoi !  
Si le problème est là, si ma raison dolente  
Dans son aile a reçu cette flèche brûlante  
Et ne peut l'arracher, en suis-je maître, moi ?

Je subis le tourment, ou plutôt j'ai la honte  
De redouter le faite où malgré moi je monte  
Et de vouloir descendre et ne le pouvoir pas.

Toujours je me dis : Marche ! et je me crie : Arrête !  
Si je regarde en haut, je sens tourner la tête ;  
Je me sens étouffer, à regarder en bas.

Et cet autre sonnet :

Mon âme a des secrets que je ne connais pas ;  
 Elle aspire à des biens que je ne peux comprendre.  
 Qui m'a parlé du feu caché dans cette cendre ?  
 Qui me dira le but que poursuivent mes pas ?

Le vent me pousse en mer sans fanal ni compas.  
 Je ne vois pas de port où je veuille me rendre.  
 J'ai des cris à jeter, j'ai des pleurs à répandre.  
 O fausse paix du rien, comme tu me trompas !

Non, je ne suis pas rien ; non, je ne suis pas maître.  
 Mon coeur et mon esprit l'emportent : l'un veut naître,  
 Il veut aimer et croire, et l'autre veut fleurir.

Et c'est un vain effort que je fais quand je raille.  
 J'ai pu creuser la tombe et bâtir la muraille,  
 J'ai pu sceller la pierre, et je ne peux mourir.

Le deuxième chant de *Cara*, c'est l'idylle, l'idylle qui réveille le coeur endormi du poète.

Ici, nous avons peine à suivre la pensée de l'auteur. Entre les fragments, le fil est trop souvent rompu.

Deux femmes, tour à tour, traversent la vie du héros. La première, Antonia, passe comme une apparition, bientôt évanouie au souffle de la mort, mais qui, à l'égoïste railleur, apprend à la fois l'amour et le respect.

Elle faisait penser à quelque fleur agreste  
 Frêle, loin du chemin, bien dans l'ombre et la paix ;  
 Elle eût voulu cacher sous ses cheveux épais,  
 Comme au fond des épis, son visage modeste.

On ne lui voyait pas de contraires aspects ;  
 Elle n'eut qu'un accent, qu'un sourire, qu'un geste.  
 Son clair regard d'amour éveillait des respects,  
 C'était le mouvement calme d'un coeur céleste.

Semblable à son regard et semblable à son coeur,  
 Sa démarche chantait le doux rythme vainqueur :  
 Ainsi courbe les blés une brise amollie.

Tout en elle était grâce, ordre et sérénité,  
 Et l'humble et fière enfant, ignorant sa beauté,  
 Ne daignait point souffrir de n'être pas jolie.

Puis, se profile, à l'horizon, l'insaisissable Cara.

Je suis à peu près certain que Cara est un portrait. Mais je n'ai pu découvrir qui en fut l'original. Mon père, qui le savait peut-être, est mort sans m'en avoir dévoilé le secret. Et l'âge aura bientôt égrené, un à un, les derniers confidants de mon oncle.

Cara tantôt s'érige à nos regards en figure de vitrail et tantôt se silhouette en physionomie presque gamine.

N'est-ce pas une sainte ?

Elle était à genoux sur le pavé du temple,  
Les mains jointes, le front serein ; il me sembla  
Voir un de ces coeurs purs qu'aucun mal ne troubla  
Et qui gardent cet oeil de l'enfant qui contemple.

Le scrupule à ma joie un instant se mêla.  
Mais bientôt, m'élevant à la sphère plus ample,  
Loin d'elle agenouillé, priant à son exemple,  
Je remerciai Dieu de m'avoir mené là.

Longtemps et sans tourner le visage en arrière,  
Elle pria. Pour moi, telle fut ma prière :  
" Dieu, que je l'aime assez pour la laisser à vous ! "

Quel parfum, quel soleil, dans mon coeur, dans l'église !  
Certes, le Véronèse eût tenté l'entreprise  
De peindre en ces clartés cette femme à genoux.

Mais feuillotez quelques pages ! Il semble que la sainte ait tourné au diablotin :

Cara, Dieu prit entre ses doigts  
Une argile blanche et moelleuse ;  
Il la purifia sept fois :  
L'argile devint lumineuse.

De cette pâte précieuse  
Dieu tira la femme de choix,  
La céleste, la généreuse,  
La forte amante de la croix.

Deux petits grains étaient de reste :  
L'un fournit la femme modeste,  
L'autre par Satan fut volé.

Cara, ce reste saint, mêlé  
De plâtre et de verroterie,  
C'est de quoi vous fûtes pétrie !

Ne nous attardons pas à rechercher quelle était, sur Cara, la véritable pensée de Louis Veuillot. Notons seulement que, s'il la raille, il la respecte... et son lecteur en même temps. Rien que de noble et de pur dans le roman dont elle est l'héroïne.

Un soir, le poète, ayant rencontré son amie dans quelque salon familial, l'accompagne jusqu'à sa voiture..., l'accompagne en tercets légers et tendres.

Nous descendions, de quel pas lent !  
Elle ajouta, presque en tremblant :  
"Oui, je vous aime.

Contre mon coeur je le sens bien,  
Il faut que j'élise un gardien,  
Et c'est vous-même !

Nous nous sommes trouvés trop tard.  
Hélas ! le monde lie à part  
Nos destinées ;

Mais, acceptant des devoirs chers,  
Nos âmes libres de ces fers  
Se sont données.

Nous tiendrons ce qui fut promis ;  
Jamais époux et plus qu'amis,  
Purs et fidèles.

Jusqu'au ciel ainsi nous irons ;  
Et du grand amour nous prendrons  
Les nobles ailes ! "

Quel dénouement l'auteur eût-il donné à cette idylle ?  
Encore un problème insoluble.

Car, au-delà des chants joyeux ou attendris que le poète effeuille aux lèvres de ses héros, c'est, soudain, sans transition, Louis Veillot lui-même qui apparaît, pleurant ses morts...

Le matin était beau, mon âme était tranquille,  
Par la fenêtre ouverte aux senteurs de l'été,  
Je regardais le ciel; et bien loin de la ville,  
Je volais en esprit vers cet aimable asile,  
Où mes pauvres enfants jouaient en liberté.

Sur ces gazons si verts, par ces chemins que couvre  
Un ombrage si frais, je les voyais courant,  
Visitant ce château vaste et beau comme un Louvre,  
Chantant, cueillant des fleurs. Soudain ma porte s'ouvre;  
Mon frère entre tout pâle et m'embrasse en pleurant.

“Quoi donc? fis-je, éperdu.—Frère, répondit-il, prie!—”  
Il pâlit davantage; alors je comprends tout.  
Je sens la mort; je vois ma fille; je m'écrie:  
“Marie! oh! mon enfant! — Oui, frère, c'est Marie:...”  
Il me montra le Christ, et je restai debout.

Et, sans doute, l'écrivain, s'il eut achevé son poème, eût serti dans ce dernier chant, comme un des plus purs bijoux de son écrin, ce mélancolique et poignant *Cyprès*, dont on a pu dire avec raison qu'il constitue l'une des plus belles élégies de la langue française. J'avais dessein d'en lire ici quelques strophes. Excusez-moi! Je n'ai pu me résoudre à décider celles que je ne lirais point. Si vous le permettez, je dirai donc la pièce toute entière.

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,  
En ses âpres chemins avançait sans les voir.  
Mon cœur n'est plus ce cœur surabondant d'espoir  
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.  
Je ne suis plus celui qui riait aux festins,  
Qui croyait que la coupe aisément se redore,  
Et que l'on peut marcher sans que rien décolore  
La beauté des aspects lointains !

Est-ce donc moi, mon Dieu! qui sous un ciel de fête,  
 Quand l'orgue chantait moins que mon coeur triomphant,  
 Du pied de vos autels emmenai cette enfant,  
 Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête ?  
 De quels rayons divins ce jour étincela !  
 Que de fleurs dans les champs! dans les airs quels murmures!  
 Tout nous riait, les eaux, les bois, les moissons mûres...  
 Est-ce moi qui passai par là ?

Sur mon front qui se ride ai-je vu tant de flammes ?  
 Ai-je d'un jour si beau vu le doux lendemain ?  
 Est-ce à moi qu'on a dit, en me pressant la main :  
 "Pour t'aimer j'ai deux coeurs, je porte en moi deux âmes"?  
 Plus tard, à ce bonheur quand vous mettiez le sceau,  
 Ai-je été ce mortel béni dans sa tendresse  
 Qui vous offrait, Seigneur, des larmes d'allégresse,  
 Prosterné devant un berceau ?

Dieu clément, est-ce moi? Les berceaux, la couronne,  
 L'avenir... Maintenant, quand je songe à ces biens,  
 J'ignore si je rêve ou si je me souviens.  
 J'habitais dans la joie, et le deuil m'environne.  
 Le souffle de la mort, plus tranchant que le fer,  
 A moissonné mes fleurs dont les parfums périclent ;  
 Mille maux dans mon coeur à leur place grandissent.  
 O doux passé, regret amer !

Le temps, ce ravisseur de toute joie humaine,  
 Nous prend jusqu'à nos pleurs, tant Dieu veut nous sevrer ;  
 Et nous perdons encor la douceur de pleurer  
 Tant de chers trépassés que l'esprit nous ramène.  
 Ah! comme ils sont présents! comme elle vit, la mort!  
 Comme l'on voit ces yeux entr'ouverts, ces mains roides!  
 Comme elle s'établit dans nos demeures froides,  
 Dans nos coeurs navrés qu'elle mord!

Le temps n'a pas marché; c'est hier, c'est tout à l'heure!  
 J'étais là, près du lit de mon père expirant,  
 J'allais d'un ami mort vers un ami mourant... ;  
 Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,  
 Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,  
 Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée !  
 O mon premier amour et ma première née,  
 Anges que le ciel m'a repris !

Mes pas suivent encor le char qui les emporte ;  
 Dans la fosse mon coeur tombe encor par lambeaux ;  
 Et, comme les cyprès plantés sur leurs tombeaux,  
 Ma douleur chaque jour croît et devient plus forte.  
 J'ai vu le champ romain, de ruines couvert,  
 Poussière de splendeur sans retour éroulée ;  
 Rien ne vit dans la plaine à jamais désolée ;  
 Le cyprès seul est toujours vert.

J'ai fini, mesdames et messieurs, n'ayant pas eu dessein d'embrasser toute l'oeuvre poétique de Louis Veillot, que sa volonté a restreinte mais son art enrichie, m'étant proposé seulement d'en feuilleter devant vous les sujets et les rythmes.

Toutefois, une causerie sur *Louis Veillot poète* ne se peut terminer que par le célèbre *Epilogue*, où le maître lui-même a exalté sa foi et buriné son épitaphe. Quatre strophes de ce testament poétique, écoutées par Gounod, sont devenues un hymne :

Placez à mon côté ma plume,  
 Sur mon coeur le Christ mon orgueil...

et les autres vers si connus, si connus que je n'ose les citer encore. Mais d'autres strophes, aussi, chantent et prient dans cet épilogue :

Ne défendez pas ma mémoire,  
 Si la haine sur moi s'abat :  
 Je suis content, j'ai ma victoire,  
 J'ai combattu le bon combat.

Ceux qui font de viles morsures  
 A mon nom sont-ils attachés,  
 Laissez-les faire ; ces blessures  
 Peut-être couvrent mes péchés.

Je suis en paix, laissez-les faire !  
 Tant qu'ils n'auront pas tout vomi,  
 C'est que, Dieu soit béni ! poussière,  
 Je suis encor leur ennemi.

.....

Quant à ma vie, elle fut douce ;  
 Les ondes du ciel font fleurir  
 Sur l'aride pierre la mousse,  
 Sur les remords le repentir.

Dans ma lutte laborieuse,  
 La foi soutint mon coeur charmé ;  
 Ce fut donc une vie heureuse,  
 Puisqu'enfin j'ai toujours aimé.

“ Puisqu'enfin j'ai toujours aimé ”, c'est sur ce mot que je veux terminer, sur ce mot loyal et vrai comme les attestations suprêmes qu'on signe en pensant à la mort et par lesquelles on veut se survivre.

Cette parole, au surplus, ne saurait étonner que les esprits prévenus ou mal informés, qui ne connaissent pas Louis Veillot ou qui le méconnaissent. Aux yeux de quiconque a étudié son oeuvre et pénétré son âme, elle ne fait que montrer le fond de son coeur et résumer l'histoire de sa vie.

**François VEILLOT.**

---

## La civilisation espagnole

---

### I. L'ESPAGNE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

**P**AR ce temps de bouleversement mondial on ne se contente pas de rêver la libération de toutes les petites nationalités, on voudrait grouper les peuples suivant leurs affinités ethniques ou autres. Sous la dénomination de races latines on englobe, par exemple, l'Italie, la France, le Portugal, la Roumanie. On fait des vœux pour que la guerre actuelle les rapproche et que la paix nous apporte, comme un de ses plus précieux bienfaits, l'unité latine, sinon complétée, du moins ébauchée, de telle sorte que les nations sus-nommées, rentrées dans leur cadre naturel, renforcées par leur union, puissent efficacement opposer la vieille civilisation gréco-romaine ou méditerranéenne, cette civilisation toute humaine, à la *kultur* allemande, encore mal dégagée des vestiges de la barbarie germanique, malgré ses allures scientifiques. Alors, espère-t-on, on cessera de parler de la décadence latine.

Mais ces groupements de peuples, si en vogue à l'heure qu'il est, ne se font-ils pas un peu sommairement ? Surtout la communauté d'idéal et d'aspiration, qu'on leur prête, n'est-elle pas plus ou moins arbitraire ? Tient-on assez compte des éléments successifs qu'une histoire de quinze cents ans a introduits dans leur tempérament primitif ?

Pour nous en tenir au sujet que j'aborde, les Espagnols, vu leur contact séculaire avec les Maures, ne pourraient-ils pas être appelés un peuple demi-africain tout aussi juste-

ment qu'un peuple latin? De même, quoi de commun entre l'idéal d'une race encore très imbuë de l'esprit de la croisade et de la haine de l'hérétique, et celui d'une nation dont les têtes dirigeantes se donnent ouvertement pour les champions de l'esprit radicalement païen des révolutionnaires de 1789? En tous les cas, ce sont là des questions fort complexes, où l'on n'a des chances de porter quelque lumière qu'après avoir pénétré un peu avant dans les principales phases de l'histoire des peuples qu'il s'agit de comparer et de grouper ?

Dans de précédents articles, je me suis efforcé de mettre en relief les facteurs historiques qui avaient modifié la civilisation gréco-romaine dans la nation gallo-franque. Voyons aujourd'hui ceux qui l'ont modifiée dans la nation hispano-latine.

\* \* \*

Aux yeux des Grecs du temps d'Hérodote, la péninsule qui s'étend au sud des Pyrénées et forme l'extrémité méridionale de l'Europe passait pour un pays d'enchantement et de mystère. C'était la demeure du soleil couchant et des heureux mortels appelés à jouir de la félicité élyséenne. Là le demi dieu Hercule s'était signalé par un de ses exploits les plus puissants, puisqu'il avait coupé en deux le roc qui faisait le joint entre l'Espagne et l'Afrique.<sup>1</sup> Mais cela c'est la fable.

Ce que l'histoire nous apprend, le voici. Les Ibères (d'où est venu au continent hispanique la dénomination de péninsule ibérique) étaient un de ces peuples primitifs qui, avec les Ligures, les Celtes, les Belges, les Germains, les Scandi-

---

<sup>1</sup> De là le nom de colonnes d'Hercule donné aux deux montagnes qui gardent le détroit, que nous appelons aujourd'hui détroit de Gibraltar.

naves, occupèrent toute l'Europe occidentale. Ils se mêlèrent de bonne heure avec cette portion de Celtes, appelés Gaulois, qui vivaient du côté nord des Pyrénées (d'où leur nom de Celtibères qui leur fut donné plus tard). Dès le cinquième siècle avant Jésus-Christ, ils possédaient chez eux de prospères colonies de Grecs et de Phéniciens. On sait que Carthage y fonda un véritable empire, qui lui servait de base militaire dans ses opérations contre Rome. Mais celle-ci y écrasa sa rivale pendant la seconde guerre punique. Elle eut toutefois de formidables révoltes à réprimer de la part des Celtibères ou Lusitaniens. Ce ne fut qu'après la prise de Numance (133 ans avant Jésus-Christ) qu'elle put y asseoir tranquillement sa domination. Dès lors la province hispanique fut une des plus importantes de l'immense empire des Césars.

L'assimilation y fut assez rapide et assez parfaite pour que, dès les premiers siècles après Jésus-Christ, on en vît sortir des rhéteurs latins comme Quintilien, des philosophes comme Sénèque, des poètes tels que Lucain, Martial, Silius Italicus, des empereurs tels que Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Théodose. Ainsi que dans le reste du monde, la civilisation romaine fut en Espagne le véhicule du christianisme.

Une tradition respectable veut que saint Paul y ait prêché et, si saint Jacques n'y vint peut-être jamais autrement que par ses reliques, il n'est pas douteux que des envoyés des premiers apôtres y aient fondé des églises. L'histoire la plus authentique en tous les cas atteste que, durant chacune des persécutions, et spécialement durant celle de Dioclétien, les martyrs y furent nombreux. Nous avons encore les actes du concile d'Elvire, tenu en l'an 300, signés par 19 évêques, et où l'on insiste principalement sur la nécessité du célibat pour les prêtres, ceux du concile de Sarragosse (380), qui condamna le priscillianisme, et ceux du concile de Tolède (400) où les

priscillianistes abjurèrent leur erreur et où fut introduit dans le symbole de Nicée le fameux *Filioque*, qui devait dans la suite devenir un brandon de discorde inextinguible entre l'église grecque et l'église latine. Notons, parmi les prélats illustres de cette époque, le pape Damase et Hosius de Cordoue.

Mais l'Espagne subit le sort de toutes les autres parties de l'empire romain en Occident. Elle fut transformée en un royaume du monde barbare. Les Wisigoths (ou Goths de l'ouest), qui s'étaient établis, du consentement des empereurs, dans le sud-ouest de la Gaule, ne tardèrent pas à traverser les Pyrénées et à occuper la contrée que les Vandales, appelés en Afrique avec leur terrible chef Genséric par le comte Boniface, avaient laissée libre. Leur roi Valia refoula les Suèves dans les montagnes de la Galice et étendit sa domination sur la péninsule presque entière. Son second successeur, Euric (466), acheva d'y détruire la puissance romaine.

Cet Euric fut un très grand personnage. Clovis et Théodoric n'étaient pas encore sortis de leurs forêts d'outre-Rhin et d'outre-Danube que ce chef wisigoth se taillait un domaine sur les deux versants des Pyrénées. En outre, il se mêlait de légiférer ; il faisait rédiger un code, commun aux Wisigoths et aux Romains, formé par la fusion des deux droits. Mais il était un arien convaincu. Sidoine Apollinaire écrivait de lui, au moment où il s'avancait en Avernie : " Je tremble qu'il n'en veuille encore plus aux lois chrétiennes qu'aux murailles romaines : telle est la haine que, dans le fond du coeur, il porte au nom catholique que l'on est embarrassé de dire s'il est le chef de sa nation ou celui de sa secte. " " Il est sûr que les églises de la Gaule wisigothique étaient durement opprimées. Euric avait une véri-

table politique ecclésiastique. Les évêques morts, il ne les remplaçait pas. Cette politique, si elle n'était pas dange-reuse au temps où les Wisigoths n'avaient d'autres voisins que les Burgondes, ariens comme eux, le devint lorsque com-mença à grandir la fortune des Francs et que ceux-ci se firent catholiques. " 2

C'est en effet à leurs vexations contre leurs sujets catho-liqués qu'Alaric II et Amalaric durent de perdre la vie et le trône dans leurs guerres contre les Francs. A la mort de ce dernier (531), la puissance wisigothique se trouva transférée exclusivement dans la péninsule ibérique. Ses successeurs ne profitèrent pas de la leçon et continuèrent leurs vexations à l'égard des anti-ariens. Agila (549-554) poussa la persé-cution au point de provoquer de la part des catholiques une insurrection qui réussit et porta au trône leur chef Athana-gild. Mais Athanagild avait appelé à son secours les Byzan-tins. Justinien ne s'était pas fait prier et, dans l'espoir de recouvrer l'Espagne comme il venait de recouvrer l'Italie, avait envoyé une assez forte armée. Menacés, au sud par les Grecs, au nord-est par les Francs, au sud-ouest par les Suè-ves (qui s'étaient convertis au catholicisme), les Wisigoths étaient en grand danger, quand monta au pouvoir Léovigild (567-585), qui reprit l'hégémonie après huit années de guerre et fixa sa capitale à Tolède. Le prince avait eu pour première femme une romaine catholique de Séville, dont le frère Léan-dre était devenu archevêque de cette cité. " C'est d'elle qu'é-taient nés ses deux fils. Mais, quand elle mourut, Léovigild se remaria avec la veuve d'Athanagild, Godeswinthe, arienne décidée. Il devint alors un champion de l'arianisme. Vain-queur des Suèves, dont il incorpora le royaume à la monar-chie wisigothique, il eut à combattre son fils Hermingild, que

---

<sup>2</sup> Lavissee et Rambaud, *Histoire générale*, I, p. 113.

l'archevêque de Séville avait converti au catholicisme et qui s'était révolté. Hermingild vaincu fut décapité. Saint Grégoire le considéra comme un martyr. Plus tard il sera béatifié à la prière de Philippe II, qui n'aimait point pourtant que les fils se révoltassent contre leur père. ”<sup>3</sup>

Mais le sang d'Hermingild fut fécond, comme celui de tous les martyrs. Son frère Rekared, successeur de Léovigild (586-601), se convertit dès le début de son règne<sup>4</sup> et fit publiquement profession de foi catholique en assistant au 3e concile de Tolède (589). On peut rapporter à cette date l'unité religieuse du pays, la fusion à peu près complète des Goths avec les Hispano-romains et l'origine d'une nation espagnole.

Or cette nation nouvelle fut gouvernée, peut-on dire, par

---

<sup>3</sup> Lavissee et Rambaud, I, p. 249.

<sup>4</sup> Léovigild, près de mourir, aurait été saisi par le remords, il aurait fait appeler Léandre et lui aurait demandé de convertir aussi son second fils Recarède. Quoiqu'il en soit de cette circonstance, le dixième mois de son règne, Recarède abjura solennellement l'hérésie en compagnie d'un grand nombre de chefs et de prélats ariens. Les livres hérétiques furent brûlés et les partisans d'Arius exclus de toutes les fonctions publiques. On sait que le nouveau converti entretint avec saint Grégoire le Grand une correspondance intéressante. L'Eglise d'Espagne était d'ailleurs en relations suivies avec Rome. En 538, le pape Vigile aurait écrit à l'évêque de Braga une lettre où figure ce passage : “ Comme la sainte Eglise romaine possède la primatie de toutes les églises, c'est à elle que doivent être renvoyées, comme au chef de l'Eglise, tant les affaires importantes, le jugement et les plaintes des évêques, que les grandes questions ecclésiastiques. Car, cette Eglise, qui est la première, en confiant ses fonctions aux autres Eglises, les a appelées au partage de ses travaux, non à la plénitude du pouvoir. ” (Lavissee et Rambaud, I, p. 250). — Ce langage est pour le moins étrange et l'on a eu raison de mettre en doute l'authenticité du passage cité. Cependant la suprématie de l'Eglise romaine était très effective en Espagne. — “ En 603, deux évêques, dont celui de Malaga, ayant été déposés, en appellent au pape. Grégoire le Grand envoie un légat qui, sans réunir de concile, en vertu de la seule autorité pontificale, annule la déposition, réintègre les deux évêques et exclut des honneurs ecclésiastiques leurs adversaires. ”

les conciles de Tolède, qui se tenaient régulièrement et servaient tout à la fois de réunions ecclésiastiques et d'assemblées nationales. Pendant les trois premiers jours, où l'on traitait surtout les questions de dogme et de discipline cléricale, les évêques et les abbés étaient seuls admis. Mais, au matin du quatrième jour, les portes s'ouvraient aux ducs, comtes, juges et autres grands fonctionnaires civils. Après la voix de Dieu on entendait la voix du peuple. Maintenant nous comprenons pourquoi la loi wisigothique, comme l'a fait observer Guizot, n'est pas une loi barbare et abonde en idées générales; pourquoi elle s'applique à tous les sujets du royaume, de quelque race qu'ils soient, les proclame tous égaux devant ses exigences; pourquoi dans les procédures judiciaires, au lieu du combat et du serment, elle établit la preuve par témoins, l'examen rationnel du fait tel qu'il peut se faire dans une société civilisée. C'est l'Eglise qui lui a donné ce caractère humain, savant et méthodique, l'Eglise qui, par ses conciles nationaux de Tolède,<sup>5</sup> essayait de recommencer la civilisation romano-chrétienne, que les Barbares, en Espagne comme ailleurs, avaient remplacée par leurs coutumes où l'intérêt particulier supprimait l'intérêt commun. Outre qu'ils dominaient dans ces sortes de parlements qu'étaient les conciles dont nous venons de parler, les évêques étaient les premiers fonctionnaires de l'Etat. Ils avaient un contrôle sur tous les autres et une sorte de juridiction d'appel. " L'Espagne avait dès lors sa grande Eglise nationale; l'ardeur religieuse y était grande, la vie monastique très développée. " <sup>6</sup> Mais dès lors cette ardeur se portait aux excès.

---

<sup>5</sup> Il y eut dix-huit de ces conciles.

<sup>6</sup> Lavisse et Rambaud, I, p. 252. — A cette époque parurent de nombreux solitaires dont le plus célèbre est saint Emilien l'encapuchonné, que les Espagnols honorent sous le nom de saint Milan.

Le roi Sisebut ordonnait l'usage de la force pour hâter la conversion des fils d'Israël. Il était blâmé, il est vrai, par saint Isidore de Séville. L'Eglise n'en finit pas moins par se familiariser avec ces méthodes coercitives d'apostolat, et le dix-septième concile de Tolède (694) alla jusqu'à décréter contre les Juifs la confiscation et la réduction en esclavage au profit du fisc. " Le roi les dispersera dans tout le royaume et les donnera à des chrétiens, de manière à ce qu'ils ne puissent continuer la vie de famille, se marier entre eux et faire souche. Leurs enfants seront enlevés dans la septième année et instruits dans la religion chrétienne. Les convertis seront relégués dans les défilés des Pyrénées. "

De tels procédés à l'égard d'individus, qui ne sont ni des hérétiques, ni des apostats, mais des infidèles, dont le seul crime est d'être nés hors du giron de l'Eglise, n'ont rien de commun avec le zèle évangélique. Ils sont inexcusables et n'ont pu être inspirés que par un nationalisme étroit et fort mal entendu.

Ce fanatisme aveugle n'empêchait pas la puissance gothique de décliner rapidement. Comme un peu partout ailleurs, la royauté était contrecarrée par le progrès incessant des grands propriétaires indépendants, qui " enlevaient à l'Etat ses défenseurs et ses ressources ".<sup>7</sup>

Etant élective, elle devenait l'enjeu de la lutte entre les factions, et trop souvent la conquête des moins dignes. Le peuple s'abatardissait dans des moeurs efféminées. Grâce au peu de discernement qui présidait à son recrutement (n'allait-on pas jusqu'à promouvoir aux ordres sacrés des individus de condition servile?) Le clergé n'échappait pas à la décadence générale et les institutions monastiques n'y échappaient pas davantage.

<sup>7</sup> Lavisse et Rambaud, I, p. 250.

La nation hispano-gothique était mûre pour le châtimeut. L'exécuteur veillait sur la côte septentrionale de l'Afrique. C'était le Musulman qui venait de promener sa verge d'acier sur les peuples hérétiques de la Mauritanie, de l'Egypte et de la Syrie. Il n'attendait qu'une occasion pour franchir le détroit. Elle lui fut fournie par le comte Julien, qui commandait, au nom de l'empereur d'Orient, à Ceuta sur la rive nord du Maroc. <sup>8</sup> Julien avait accueilli les parents et amis de Witiza, supplanté et mis à mort par Roderic. Il avait en outre, dit-on, à venger l'honneur de sa fille outragée par ce dernier. Toujours est-il qu'il était mêlé à toutes les querelles intestines des Wisigoths et l'ennemi juré de Roderic. Avec son secours matériel et moral, deux armées arabes envahissent la péninsule, l'une conduite par Tarif (qui donna son nom à la ville de Tarifa), l'autre par Tarik (d'où l'appellation de Gibraltar). <sup>9</sup>

Le 19 juillet 711, les envahisseurs livraient la bataille, dite de Xérès, où périt Roderic. Ils marchaient immédiatement sur Tolède. Mouça-ben-Noceir, gouverneur de la Barbarie, débarquait à son tour sur la côte espagnole, pour partager le triomphe de ses lieutenants. Il achevait la conquête de l'Andalousie, prenait Saragosse, et s'avancait jusqu'aux Pyrénées, que ses successeurs franchirent. De Narbonne, où ils s'étaient installés, les disciples du Prophète recommençaient leur offensive en 721. Ils s'avançaient très avant dans l'intérieur de la Gaule. Ils menaçaient d'absorber l'Occident après l'Orient. La Gaule conquise, ils n'auraient qu'à passer les Alpes et à rejoindre leurs coreligionnaires qui montaient par

---

<sup>8</sup> Les Arabes, qui avaient conquis à peu près tout le nord de l'Afrique, n'avaient pu le déloger de cette place forte.

<sup>9</sup> Gebal-Tarik, montagne de Tarik.

le sud. A défaut de Constantinople, Rome deviendrait la capitale de leur prodigieux empire.<sup>10</sup>

Dieu ne voulait cependant pas que la civilisation chrétienne fût supplantée par la civilisation très inférieure de l'Islam. C'est pourquoi il suscita Charles Martel, qui, dans les plaines de Poitiers, en 732, anéantissait le rêve orgueilleux des Kalifes.

Encore plus que par cette victoire du guerrier franc la chrétienté devait d'ailleurs être sauvée par les dissensions, qui ne tardèrent pas à mettre aux prises les grands chefs arabes et berbères également avides de se partager les dépouilles des nations chrétiennes.<sup>11</sup> N'est-ce pas l'émir de Sarragosse, Housseïn-al-Abdari, en révolte contre son suzerain de Cordoue, Abd-er-Rhaman, qui appela Charlemagne à son aide ? Le futur empereur d'Occident passa les Pyrénées en 778, mais son expédition ne fut guère signalée que par le désastre de

---

<sup>10</sup> Prodigieux en effet ! En 732, cet empire, qui ne datait que de dix ans, s'étendait de l'Arabie et de la Syrie, qui en formaient comme la position centrale, au nord sur la Mésopotamie, atteignait la Caucasic qu'il débordait même le long de la Caspienne ; à l'est, avec tout l'Iran, il englobait le moyen Indus et la meilleure partie de la plaine touranienne : Bokhara, Samarcande, Khiva ; à l'ouest, il entamait l'Asie Mineure, tenait Chypre, se développait sur toute la longueur de l'Afrique du nord jusqu'au Sahara et jusqu'à l'Océan, et occupait, sauf l'angle montagneux du nord-ouest, la totalité de la péninsule ibérique, avec les Baléares et la Septimanie pour annexes. (Lavisse et Rambaud, I, p. 746.)

<sup>11</sup> Les Berbères étaient la population indigène de l'Afrique du nord. Ils embrassèrent la religion des Arabes, leurs vainqueurs. Mais la fusion fut loin d'être parfaite entre les deux races. De là ces rivalités, qui entravèrent heureusement le progrès de l'Islam en Europe. Encore aujourd'hui, il est facile de distinguer les Berbères des Arabes. L'empreinte de l'Islam est visiblement moins forte sur ceux-là que sur ceux-ci, lesquels sont également moins rebelles au christianisme. La conversion des Kabyles en masse, par exemple, ne semble nullement une impossibilité.

Roncevaux, où périt Roland, comte de la marche de Bretagne ? <sup>12</sup>

Abd-er-Rhaman reconquérait vite tout le pays au sud des Pyrénées. Il fondait solidement l'émirat de Cordoue, et la plus grande partie de la péninsule ibérique devenait pour de longs siècles un pays musulman, tout comme l'étaient devenues l'Egypte et la Syrie. Les chrétiens durent s'accommoder de leurs nouveaux maîtres, lesquels, pendant une assez longue période, firent preuve d'une sage tolérance. Tout en adoptant beaucoup de leurs usages et de leurs mœurs, ils conservèrent la foi catholique. A Cordoue même, il y avait sept églises catholiques et dans les environs de cette capitale au moins autant de monastères. En 839, un concile s'y tenait où assistaient trois archevêques et cinq évêques. Plus cultivés que

---

<sup>12</sup> C'étaient les Vascons, peuplade basque, qui avaient, plus que les Musulmans, contribué au désastre de Roncevaux. Leur duc, nommé Loup, avait payé de sa vie cette lâche trahison. Mais ce supplice n'avait pas empêché Abd-er-Rhaman de reconquérir tout le pays au sud des Pyrénées. Malgré son alliance avec le duc d'Aquitaine, Alphonse II le chaste, roi des Asturies, n'avait eu que de médiocres succès. Le fils d'Abd-er-Rhaman, Hescham, non content de ravager les Asturies, avait passé les Pyrénées, battu le comte de Toulouse, saccagé les faubourgs de Narbonne (793). Toutefois, sous Hakem, fils de Hesham (796-822), les chrétiens alliés avec les émirs de Barcelone et de Huesca purent reprendre une offensive victorieuse; ils entrèrent même dans Barcelone en 801, où Louis d'Aquitaine établit un comte goth, Bera: "Celui-ci sut défendre la conquête contre les retours agressifs des Musulmans. En 806, on leur enleva Pampeleune qui devait devenir le chef-lieu du futur royaume chrétien de Navarre. En 809, une nouvelle campagne acheva la soumission du pays jusqu'à l'Ebre. Tarragone fut prise, Tartose assiégée. On ne l'enleva que deux ans plus tard (811). Des pays conquis au nord de l'Ebre, de Pampeleune à Barcelone, on forma la *marche d'Espagne*. Ce fut l'amorce des futurs royaumes de Navarre et d'Aragon. Par là, Charlemagne est un des fondateurs de l'Espagne nouvelle... On favorisa l'immigration soit des gens de la Septimanie (territoire de Narbonne et Béziers, Gaule méridionale), soit des chrétiens fuyant la domination musulmane. Ainsi se forma la population catalane, intermédiaire entre Français et Espagnols." — (Lavisse et Rambaud, I, p. 312.)

leurs vainqueurs les Mozarabes (c'est le nom qu'on donna dès lors à ces chrétiens soumis à la domination des émirs), ils furent pour une grande part dans l'éclat de cette civilisation hispano-arabe, qui atteignit son apogée à la fin du VIIIe siècle et durant la première moitié du IXe, et dont un des monuments les plus admirés est cette fameuse mosquée de Cordoue aujourd'hui transformée en cathédrale catholique.

Malheureusement les émirs ne persévérèrent pas dans leur politique de modération. Obéissant au fanatisme qui semble inné chez tout disciple de Mahomet, Abd-er-Rhaman II et surtout son fils Mahomet I inaugurèrent, vers l'an 850, une persécution très violente, qui fournit à la foi un nouveau et glorieux chapitre du témoignage par le sang, mais finit presque par anéantir l'église mozarabique.

(À SUIVRE)

**M. TAMISIER, s. j.**

---

## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE. — LE PAIN (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin—août 1917). — LE RELÈVEMENT MORAL DES PROFESSIONS MANUELLES (Extrait d'un discours de M. René Bazin—2 décembre 1917). — LOUIS VEUILLOT ET LE PÈRE BAILLY OU L'*Univers* ET LA *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier—octobre 1917). — UNE GRANDE FIGURE (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, sur le cardinal Mercier—19 août 1917). — M. GEORGES CLEMENCEAU, SA FAMILLE, SON GRAND ONCLE, SON PORTRAIT AU DÉBUT DE SON MINISTÈRE (Les journaux de Paris—décembre 1917). — UNE PROTESTATION AMICALE (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville). — LA VRAIE NOTE (D'un article de M. François Veuil- lot—L'*Action catholique* de Québec, 9 janvier 1918).

---



LE PAIN (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin, août 1917). — Je ne sais pas exactement de qui est cet article, qui paraît plutôt signé d'un nom de plume. Ce *Limosin* doit être de Limoges, un compatriote sans doute de notre ami l'abbé Desgranges, ou peut-être lui-même. En tout cas, c'est un homme du front et un prêtre qui tient la plume, le contexte l'indique clairement. Méditant devant un champ de blé, il pense au bon pain, au pain de froment qui nourrit le corps, et puis aussi au pain de la parole sainte qui nourrit la foi, et enfin de même au pain divin qui nourrit l'âme et entretient la vie chrétienne. Lisez doucement et pénétrez-vous lentement de tout le sens de ces hautes et substantielles considérations. Voici d'abord l'entrée en matière, comment il s'est trouvé que notre *Limosin* se soit arrêté devant son champ de blé :

Ma division était au repos. Après avoir *tenu*, pendant de longs mois, à travers les bombardements et les émissions de gaz, des tranchées peu confortables, les hommes jouissaient avec délices de la sécurité et du loisir. Leurs yeux, fatigués des mornes horizons de la dune belge, aimaient contempler les splendeurs de la campagne française, sous le soleil de Messidor. La vaste plaine flamande leur présentait ses cultures variées : le lin, la chicorée et la betterave, les fèves et les pois, l'avoine et le blé. — Pour visiter les cantonnements, d'ailleurs très dispersés, je devais faire maints détours. En cette région agricole les routes ne semblent pas destinées à desservir les fermes. Si je cherchais un chemin de traverse, un sentier plus court, je me trouvais arrêté par un des innombrables "watergands" qui séparent les domaines flamands, un peu comme les canaux du marais vendéen. C'est ainsi qu'un jour je fis halte devant un magnifique champ de blé et m'attardai à le considérer.

### Or ce champ de blé quelle apparence a-t-il ?

Il n'avait pas encore la teinte rousse qui annonce la maturité complète. C'était une nuance plus douce, d'un blond pâle, qui me rappelait le mot de l'évangile sur les moissons "blanchissantes", vertes hier et demain dorées. C'était une bonne terre qui avait reçu le grain du semeur ; il y avait produit au centuple, car les épis se dressaient drus, forts, bien fournis. Non loin d'ici les folles avoines se sont laissées courber vers le sol par le vent des orages. Mais le blé, plus robuste, a tenu bon. Quand l'air est calme, ses tiges sont à l'alignement, comme un régiment qui présente, dans une parade, sa forêt de baïonnettes. Si un souffle passe, il se produit une houle légère. Les têtes s'inclinent avec lenteur, comme pour prouver qu'elles sont bien pleines. Point d'ivraie, dans ce champ ; à peine quelques coquelicots, pour l'égayer de leurs vives couleurs.

Et voyez maintenant quelles pensées ce beau champ de blé fait naître en l'esprit de *Jean Limosin* par ce triste temps de guerre. Il s'agit d'abord du pain matériel, du pain de froment :

Je pense à la parole du Sauveur qui nous invite à demander au souverain Maître des ouvriers pour les moissons spirituelles. Hélas ! les champs de blé aussi en manquent, car la guerre a pris les plus robustes

moissonneurs. Mais les vieux et les femmes sauront recueillir les gerbes comme ils surent labourer et semer. Je me rappelle le mot d'un territorial du nord : " Nos femmes sont vaillantes, me disait-il. Elles ont tant travaillé qu'elles sont toutes maigres. Mais il n'y a pas un champ qui soit resté en friche. " Le travail humain collabore ainsi avec la puissance divine : " Vois, disait Dante à un de ses amis, en lui montrant le blé mûrissant sous les ardeurs d'un ciel sans nuages, — vois le soleil qui devient du pain ! " Les quelques grains jetés par nous dans la terre germent et se multiplient comme furent multipliés, au bord du lac et sur la montagne de la Décapole, les quelques pains dont le Sauveur nourrit la foule affamée. N'oublions pas d'implorer pour notre labeur le geste divin qui le bénit et le féconde. Notre orgueil négligeait peut-être parfois de demander le pain quotidien, et notre désir d'amasser ne pouvait se résoudre à le réclamer au jour le jour. Nous avons trop cherché le bien-être et le luxe, méprisant la simplicité de vie qui fait les peuples forts. Et voici que le pain de chaque jour risque de nous manquer. Au lieu d'accepter le travail avec un empressement joyeux, comme une loi de la vie pour lui et pour les siens, le père a trop souvent aspiré à un repos prématuré. Pour s'y délecter le plus tôt possible en réduisant le nombre de ses années laborieuses, il a cherché à limiter ses charges. Il possédait un champ, aussi beau peut-être que celui-ci, et, dans la crainte d'avoir à le partager, il n'a voulu qu'un fils unique, Pour cet enfant trop et mal aimé, il a souhaité une vie tranquille de moindre labeur, il a repoussé la grande loi divine : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. " Et voici que des villes entières sont menacées de manquer de pain ! Nous nous sommes efforcés d'éviter à l'enfant et au jeune homme le sacrifice, l'austérité, la tristesse. Couvés par les tendresses du foyer, gâtés, choyés, ils n'ont connu que des roses sans épines et ont ignoré les dures réalités de la vie. Le vrai pain, l'humble pain de ménage, fruste et savoureux, nourriture de pauvre, n'était pas digne de ces raffinés. Il leur fallait la fine fleur des farines et les savantes combinaisons " de luxe " des pâtisseries. Pour expier ces jeunesse trop molles, les fils de France passent aujourd'hui des bancs du collège à la tranchée. Sevrés du lait des douceurs humaines, ils sont nourris trop jeunes du rude pain de la guerre, de la " bouffe " du soldat, et quelques-uns du pain amer de la captivité, trempé de leurs larmes. Une vieille Bretonne me raconta un jour que son père la grondait s'il lui arrivait de retourner la miche en la plaçant sur la table de famille. " Respecte le pain ! ", disait-il. Respectons le pain. Aimons-le. Demandons à Dieu de nous le donner, de nous l'assurer...

Mais, ainsi que l'affirme l'Écriture Sainte, l'homme ne vit pas que de pain. Son intelligence comme son corps a besoin de s'alimenter. *Jean Limosin* ne l'oublie pas.

Devant le froment qui mûrit, je me rappelle que " le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend et mêle à trois mesures de farine, jusqu'à ce que tout soit fermenté ". Il y a un mauvais levain, qui empoisonne ; ce sont les fausses doctrines. " Préservez-vous du levain des Pharisiens, des Sadducéens et de celui d'Hérode. " Il y a un bon levain, " qui fait lever toute la pâte " ; c'est la parole de vérité. " L'esprit et l'intelligence des hommes d'élite deviennent le pain intellectuel de la foule. " Nous avons tous remarqué l'avidité de nos pauvres soldats pour notre pauvre parole. Un office où l'aumônier ne parlerait pas ne serait guère fréquenté. Mais pour quelques centaines qui nous entendent, combien de milliers restent hors de la portée de notre voix ! Par bonheur, nous avons le bon journal et le bon livre. Ce sont nos messagers, nos agents de liaison. Du petit poste au cantonnement d'arrière, des guetteurs au train de combat, ils passent de main en main, ralliant tous les isolés, reconstituant l'immense auditoire. Dieu seul pourrait dire le bien réalisé par l'oeuvre des " Saines lectures pour les soldats et les prisonniers ", par la diffusion de la bonne presse, par la vente judicieusement organisée de romans honnêtes, de brochures apologétiques, des chefs-d'oeuvre de nos littératures chrétiennes. Ce ne sont pas seulement nos soldats qui en profitent. Pendant cette période de repos, j'ai vu les " civils " des villages où nous cantonnions s'approvisionner à nos étalages. Eux aussi avaient faim pour leur intelligence et réclamaient le pain de l'esprit.

Et enfin, notre penseur, après avoir parlé du pain du corps et du pain de l'esprit, s'élève encore et nous assure que le champ de beaux épis qui ondulent sous la brise lui fait songer à un autre pain, supérieur à tous les autres, le pain de vie :

Et le pain de l'esprit, largement distribué, donnera aux âmes la faim surnaturelle du pain supérieur, du pain de vie. N'oublions pas que c'est après la multiplication des pains que Jésus annonçait l'Eucharistie, dans la synagogue de Capharnaüm : " Vous avez mangé des pains et vous avez

été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture périssable, mais pour celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle. Celle-là, le Fils de l'homme nous la donnera. Je suis le pain vivant descendu du ciel. Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde... ”

La conclusion de ces douces considérations s'imposait d'elle-même. L'auteur sait la tirer naturelle et poétique tout ensemble, et, nous semble-t-il, touchante à l'extrême :

Pain du corps, pain de l'intelligence, pain de l'âme : nourriture et vie ! C'est tout cela que murmurait le champ de blé, dont les épis lourds ondu-laient à la brise, qui ne cesse guère de souffler sur les vastes plaines des Flandres. La brise, ce jour-là, apportait les échos de la formidable canon-nade qui retentissait sur le front anglais. Et ce rappel de la guerre, de-avant le froment qui allait mûrir et qui pourrait devenir le pain du sacri-fice, évoquait la supplication ardente de Thomas d'Aquin :

*O salutaris Hostia,  
Bella premunt hostilia,  
Da robur, fer auxilium.*

En vérité, en vérité, *Jean Limosin*, qui est d'abord un poète qui écrit en prose, est en même temps un bon prêtre, apôtre dans l'âme. Sa méditation devant son champ de blé rappelle les belles pages du livre de Ruth la Moabite.

LE RELÈVEMENT MORAL DES PROFESSIONS MANUELLES (Ex-trait d'un discours de M. René Bazin, de l'Académie française, prononcé, le 2 décembre 1917, à l'*Union parisienne des institu-trices libres de la Seine*). — Il n'y a pas que le blé qui pousse, et dont les beaux et nobles épis donnent du froment et du pain, qui inspire de douces et utiles méditations. Les enfants pous-sent aussi au foyer des fortes familles, ils grandissent dans les salles des écoles, et ce seront les hommes et les femmes de l'avenir. Les enfants, pourrait-on dire, c'est la moisson des gé-nérations futures pour les patries de la terre et pour la pa-

trie du ciel. Aussi, de quels soins ne convient-il pas d'entourer cette autre *spes in semine* qu'est la jeunesse, à la façon même d'un champ de blé! M. René Bazin en parlait en décembre dernier, alors qu'il présidait l'assemblée générale annuelle de l'*Union parisienne des institutrices libres de la Seine*, dans les précieux conseils qu'il donnait au sujet de l'éducation des filles. Le rôle des institutrices vraiment conscientes de leur haute responsabilité, expliquait-il, n'est pas seulement d'apprendre à leurs élèves telles ou telles notions exactes d'orthographe, d'arithmétique ou de géographie, mais elles ont surtout mission d'enseigner à vivre. Et pour cela il faut qu'elles sachent se faire auprès de ces chères enfants des confidentes et des guides. Et M. Bazin, toujours précis autant qu'abondant, développait ainsi sa pensée :

Dans les pays monarchiques, il y a de nombreux personnages qui portent le titre de conseillers du roi; il y en eut chez nous autrefois. Je ne crois pas que leurs conseils soient souvent demandés, mais c'est un bel honneur que de pouvoir passer, aux yeux de ses contemporains, pour conseiller d'une puissance souveraine. Vous, mesdames, vous ne portez point ce titre, mais vous avez réellement cette fonction, et si les petites que vous élévez ne sont point des souveraines dans l'ordre politique, elles sont des puissances pour le bien ou le mal, et leur esprit et leur cœur répéteront souvent les leçons que vous leur avez apprises et qui ne sont dans aucun livre. Un de mes amis, Alsacien, me racontait, ces jours derniers, que, au lendemain de la guerre de 1870, alors que les religieuses françaises étaient partout soigneusement écartées de l'enseignement par la police prussienne et qu'on faisait partout la guerre à l'enseignement français, aux enseignes françaises, aux mots français, et, en somme, au génie de notre nation, quelques femmes se dévouèrent pour que la tradition fût continuée et donnèrent des leçons dans les familles, allant de l'une à l'autre, ou parfois recevant ensemble, si la police était plus tolérante, trois ou quatre petites filles, auxquelles elles enseignaient les premières notions des choses. Mais, en même temps, elles enseignaient aux enfants certaines façons de se tenir, d'écouter, de regarder, de sourire, un certain tact, une certaine bravoure, une pudeur qui n'a pas l'air d'une oraison funèbre, une

gaieté discrète, mesurée, spirituelle, où le jugement garde son emploi, en un mot, la manière de France. Et les petites Alsaciennes, peut-être sans le savoir, quand elles eurent grandi, se trouvèrent assez différentes de celles qui n'avaient eu pour maîtresse ni Mlle Berthe, ni Mlle Odile. Et, jusqu'aux années qui ont précédé la guerre, on disait, dans la société alsacienne, en parlant de certaines dames, et comme un bel éloge : " Elle a été l'élève de Mlle Berthe ou de Mlle Odile. " Quand on avait dit cela, on avait presque tout dit.

Ayant ainsi solidement posé la question de l'influence légitime et nécessaire de cette seconde mère qu'est l'institutrice—religieuse ou laïque, peu importe—M. Bazin en vient à se demander comment elle doit l'exercer, cette influence, et, comme son puissant talent d'observation lui a permis de se documenter largement, il établit comment il conviendrait, en France, de travailler au relèvement moral des professions manuelles. Il y a là, dans ce tableau, ou mieux dans cette succession de petits tableaux de choses vécues, autant de leçons délicates et nuancées, qu'on méditera sûrement avec profit au Canada comme en France. Nous les recommandons, ces leçons, à toutes celles qui, chez nous aussi bien que là-bas, participent d'une façon ou d'une autre à l'enseignement et à l'éducation des filles.

Vous ne pouvez être sans influence, à moins de ne pas le vouloir, sur le choix des carrières. Les enfants, même si vous ne leur dites rien sur ce sujet, sauront très bien ce que vous en pensez. Mesdames, on peut s'inquiéter d'une espèce de mode, et, plus justement, d'un mouvement d'orgueil qui entraîne beaucoup d'enfants hors des métiers et des professions manuelles. Que seront-elles ? Institutrices ? C'est avoir une part non négligeable d'influence, et, si l'on sait bien comprendre, l'occasion quotidienne d'un large apostolat. Mais il y faut une aptitude, une qualité de jugement, des qualités physiques même, que les diplômés ne donnent pas. Etre dactylographe ou secrétaire dans une administration, ce n'est point prendre une carrière dont je veuille médire, mais je ferai observer que l'esprit d'initiative et d'invention n'a point de part dans cette profession,

que j'appellerai fermée. Beaucoup d'autres professions, moins recherchées aujourd'hui, ont ceci d'avantageux qu'elles sont ouvertes au contraire et qu'un certain avenir, même un grand avenir, peut appartenir aux mieux douées des femmes qui les choisissent. Une couturière peut s'établir à son compte et devenir patronne ou être associée dans la maison; une lingère, si elle est habile, peut arriver à avoir sa devanture, son enseigne et sa clientèle; de même une modiste, de même une commerçante, et ce n'est pas une petite chose que d'avoir devant soi un rêve, même quand on ne l'atteint pas !

Je crois que vous devez mettre en garde les enfants contre cet orgueil très bête — il l'est presque toujours — qui leur fait prendre en moindre considération les métiers manuels et fausse en elles, gravement, l'idée de l'honneur, l'idée du mérite. Ah! si elles comprenaient bien ce dernier mot, elles accepteraient plus volontiers ces situations de domestiques, qui sont, à beaucoup de titres, avantageuses, et qui ne sont désertées que parce qu'elles ont été mal comprises, d'abord par les maîtres, et en second lieu par les domestiques elles-mêmes. Servir, c'est la profession de tous! Etre domestique, si l'on se rapporte à l'origine du mot, c'est faire partie de la maison, de la famille. Cela devrait être, cela est encore plus souvent qu'on ne le prétend. Je pourrais citer des exemples, nommer des créatures admirables, si dignes, si parfaitement associées à la famille d'adoption. Comme me le disait un religieux, ces jours derniers, le modèle des serviteurs a été le Christ lui-même. Pour que la valeur de cet humble emploi de la vie soit comprise, pour qu'il y ait respect mutuel, dévouement mutuel, support mutuel, il faut une société qui connaisse ce que c'est que le sacrifice, quelle récompense lui sera donnée, et qui ait constamment cette pensée présente que tout l'ordre et la hiérarchie du monde s'effondreront bien vite pour chacun de nous et seront remplacés par un ordre tout autre, celui des intentions et des mérites.

Mais une société toute humaine est nécessairement commandée par l'orgueil; elle est dure d'un côté et révoltée de l'autre, et nul n'y est heureux. C'est ce que nous voyons presque toujours. Mesdames, c'est contre cette déplorable vanité que je vous engage à lutter autant que vous le pourrez. Elle est la source abondante de l'erreur populaire, de la mésintelligence dans les familles, de beaucoup de mariages malheureux, de mépris injurieux entre Français. Je me souviens d'avoir entendu dire par une petite jeune fille à sa mère: "Ne viens pas me chercher à l'école normale, ou bien habille-toi mieux!" Je me souviens d'une autre enfant de quatorze

ans, apprentie chez une couturière de la ville, et qui disait à une autre petite apprentie, celle-ci chez une couturière de campagne : " Je n'irai pas me promener avec toi, tu n'es pas de mon rang. "

Croyez-vous, vraiment, mesdames, que la prise de la Bastille ait détruit toutes les inégalités? Pour moi, j'en doute. Elle en a créé un fort grand nombre, et qui sont sans fondement et sans devoir. Je crois que l'unique remède de l'inégalité humaine, c'est d'augmenter dans le monde le christianisme, qui fait que l'on comprend, d'une part, la nécessité de la hiérarchie et de la variété, et que, d'autre part, les plus puissants et les plus grands sont inclinés à respecter et à servir les plus faibles. Tâchez de rembarquer de même mille sottises qui ont cours pour le plus grand malheur des hommes et des femmes, et, pour finir par une pensée qui m'est chère, vous le savez, inspirez à vos petites le respect des familles nombreuses, de la mère entourée d'enfants et tout entière adonnée à sa tâche. Je voyais, cette semaine même, une jeune marchande de mon quartier, une femme qui gagne sa vie au jour le jour, et, comme elle avait un gros châle et un cache-nez sur la tête, j'eus la pensée de lui demander de ses nouvelles. Elle, qui a déjà trois enfants, voulut me faire comprendre qu'elle attendait le quatrième, et me dit ces jolis mots, que je rapporte textuellement : " Ce que j'ai, monsieur? Je travaille pour la France. Je souffre de partout. Je voudrais que ce fût un petit soldat! " Ah! l'admirable femme, et comme je l'estime plus qu'une foule de pimbêches de ma connaissance et de la vôtre !

Mesdames, au moment grave que nous traversons, après les épreuves passées, devant les épreuves à venir qu'il faudra supporter encore pour arriver à la paix honorable, soutenez les courages autour de vous, affermissez les coeurs, ayez des âmes égales devant la figure si différente des jours qui naissent et qui s'en vont, et, pour tout dire en une phrase, mieux que jamais, soyez des chrétiennes et des françaises !

LOUIS VEUILLOT ET LE PÈRE BAILLY OU *L'Univers* ET LA *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier — octobre 1917). — Si l'oeuvre des éducateurs de l'enfance est considérable, puisqu'ils ont mission, comme le dit M. René Bazin, d'apprendre aux jeunes à vivre, celle des éducateurs de la foule ne l'est sûrement pas moins. Et par éducateurs de la foule nous entendons ici les journalistes. On a maintes fois

répété que, de nos jours, si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste. Ce qui est sûr, c'est que la presse est une terrible puissance dans le monde. A ce titre les noms de Veillot et de Bailly, du fondateur de l'*Univers* et du fondateur de la *Croix*, méritent qu'on s'y arrête souvent. Car ce sont, tous les deux, d'admirables modèles pour tout homme qui tient une plume et veut faire les bons combats de la presse catholique. Au moment où le neveu de Louis Veillot, lui-même journaliste militant et si distingué, M. François Veillot, parcourt le Canada et y parle un peu partout, nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à lire cette belle page, que nous empruntons à Mgr Eyssautier, évêque de la Rochelle, dans laquelle l'éminent prélat, à l'occasion des noces d'argent de la *Croix de Saint-Onge et d'Aunis*, l'automne dernier, a établi un saisissant parallèle entre Veillot et Bailly. Tout le monde chez nous connaît Louis Veillot et l'on sait qui était ce Père Vincent-de-Paul Bailly, frère du Père Emmanuel Bailly qui vient de mourir supérieur général des Pères de l'Assomption. Voici ce que disait de l'un et de l'autre, en les rapprochant, Mgr l'évêque de la Rochelle :

Voilà plus de trois quarts de siècle que Dieu se choisit, l'un après l'autre, dans notre France, deux puissants défenseurs, dont la plume combattit à son service comme une épée. Il s'agissait de faire au Christ et à l'Eglise leur place, dans une société tourmentée, mal élevée, où les appétits tenaient lieu d'idées, où l'inexpérience de la liberté provoquait à chaque instant de dangereux soubresauts et de sanglantes aventures, où l'ignorance religieuse entretenait une injurieuse indifférence, où, parmi les croyants eux-mêmes, le respect humain paralysait la foi. Il s'agissait, sous un régime nouveau d'institutions politiques, où l'opinion était tout, où le peuple à tort et à travers dictait ses volontés et ses caprices, de conquérir à la religion catholique l'opinion et la popularité.

Pour cela, il fallait de fortes et indéterminables convictions, de ces convictions pénétrant jusqu'à la moëlle, que traduisent, sans dévier, les actes de la vie quotidienne, de ces convictions dont on finit par tirer son

unique bonheur et son unique gloire. Il fallait un talent supérieur d'écrivain, capable de gagner l'attention, l'admiration, l'adhésion d'un public très avide de journaux, par l'apport quotidien d'une parole franche, lumineuse, incisive, qui saisit et utilise le fait et les dispositions du jour et de l'heure et qui joue, avec une verve toujours jaillissante, de cette arme du rire à laquelle chez nous rien ne résiste. Il fallait posséder et mettre en valeur toutes les lumières du dogme, l'élévation, la dignité et l'utilité de la morale, toutes les énergies et les douceurs des sacrements, toutes les beautés du culte, et adapter les vérités éternelles, immuables dans leur fond essentiel, mais infiniment pratiques et fécondes par un effet de leur inépuisable richesse, aux contingences du temps et aux intérêts de la nation. Il fallait ce courage ardent et indéfectible, qui craint Dieu et n'a pas d'autre crainte, qui brave la sottise, l'outrage et la mauvaise foi des méchants, qui affronte au besoin l'amende, la prison, toutes les formes brutales ou sournoises de persécution dont use et abuse une injuste légalité, qui ne se déconcerte pas devant les timidités des bons, l'insuffisance des ressources, les lenteurs du succès. Il fallait, enfin, cette obéissance à l'autorité du pape, qui, seul, décide comment l'Eglise doit et veut être défendue, et qui, à certaines heures, peut imposer aux plus fiers combattants, malgré l'éclat du talent et des services, malgré la droiture des intentions, de douloureux sacrifices, allant jusqu'à cette extrémité de lui remettre leur épée.

Tels appurent Louis Veillot et Vincent de Paul Bailly, le premier, dès 1842, le second en 1883, avec les deux journaux dont l'Eglise et la France ont le droit de se glorifier, l'*Univers* et la *Croix*. La Providence alla chercher dans les rangs des libres-penseurs, où déjà, par instinct, il ne se sentait point à sa place, Louis Veillot, le pourfendeur de la libre-pensée, et l'amena se convertir à Rome. Elle trouva, dans la famille de M. Bailly de Surey, ce grand chrétien, autour de qui se groupait tout ce qu'il y avait d'aspirations, d'espérances et de bonnes volontés catholiques, le jeune Vincent de Paul et le retint d'abord dans le monde, pour le préparer par l'exercice de fonctions administratives et par une pratique savante de la télégraphie à la technique du journal. Une sorte de fraternité lia, dès lors, ces deux futurs initiateurs. M. Bailly, en effet, entre cent autres oeuvres, dirigeait une revue ouverte aux jeunes, la *Tribune catholique*, où il accueillit, devina, soutint Louis Veillot, et d'où naquit l'*Univers*.

Faut-il vous peindre Louis Veillot? Il disait: " C'est une nouveauté

qu'une conspiration de dévouement ourdie par quelques hommes ayant vie et courage, au profit de ces deux mots qui représentent tant d'idées méconnues: Eglise et patrie." <sup>1</sup> Et il écrivait à un ami: " Puis-je borner mes actes de foi à dire mes grâces après deux bons repas que je ferai chaque jour? Non, Dieu m'a donné un glaive, je ne le laisserai pas rouiller; advienne de moi que pourra. " <sup>2</sup> Dédaignant le métier de politicien, très attentif cependant aux évolutions de la politique, pour rappeler, suivant le mot de Jeanne d'Arc, que Dieu doit être "premier servi", désintéressé de l'argent, des honneurs, de la fausse gloire achetée par les capitulations et les compromissions, et même de la vraie gloire acquise par de légitimes succès, il avait l'unique souci de la vérité, du devoir et de la liberté de l'Eglise. Issu d'humble famille et ami du peuple par son origine et son esprit chrétien, bien qu'il sût déployer toutes les ressources, toute la magie du style le plus noble et le plus captivant, il gardait, dans son attaque et sa riposte, la rudesse plébéienne et le mordant du sel gaulois. Nul n'attaquait impunément les choses éternelles qu'il aimait et auxquelles il avait voué sa vie. En les défendant, il avait conscience de défendre le peuple, dont il était, et tous les peuples. " Ce diable d'homme, disait Victor Cousin, est toujours d'accord avec le pape et la grammaire. " <sup>3</sup> Et Mgr Touchet: " Il avait trouvé dans son pauvre berceau une chose rare: le génie du parler français. " <sup>4</sup> Sainte-Beuve a défini d'une formule lapidaire l'oeuvre tout entière: "Dire, chaque jour, le mot catholique sur l'événement de chaque jour. " <sup>5</sup> Il connut la prison et écrivit en la quittant: " La prison! mais elle fut notre berceau. Nous avons nos racines dans les catacombes. Mettre un chrétien en prison, c'est le retremper dans l'air natal. " <sup>6</sup> Il connut ce qui est pire que la mort: la suppression de son journal, qu'il encourut, le sachant et le voulant, pour avoir publié, un jour où elle déplaisait au pouvoir, la parole du pape. Il ne lui fut même pas épargné de passer par l'épreuve des épreuves, une sorte de désaveu de

<sup>1</sup> *Mélanges*. — 1ère série, t. I, programme de l'*Univers*, p. 2.

<sup>2</sup> *Lettre à un ami*. *Vie*, t. I, p. 223.

<sup>3</sup> Cité par Mgr Touchet.—Eloge de Louis Veillot, prononcé dans la basilique de Montmartre, le 25 novembre 1913, p. 12.

<sup>4</sup> *Ib.*, p. 12.

<sup>5</sup> Cité dans le premier numéro de la *Croix de Saintonge et d'Aunis*.

<sup>6</sup> *Mélanges*. — 1ère série, t. I, p. 331.

Pie IX, le pape tant aimé, pour qui tout avait été sacrifié. " D'un mot bref, mais redoutable, dit Mgr Touchet, le pape avait paru répudier les bienveillances consolatrices de jadis... Le vent soufflait plus froid, annonçant la région des tombes. " <sup>7</sup> Hâtons-nous d'envelopper cette mémoire du radieux hommage que Pie X lui décerna, lors du centenaire : " L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présentée comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et les causes saintes. " <sup>8</sup>

Ainsi mérite également d'être jugé le Père Bailly. Le laïque Louis Veillot eut davantage le sens de l'article et en poussa la perfection au point où l'article est un chef-d'oeuvre. Le prêtre, le moine Vincent de Paul Bailly, eut davantage le sens du journal. Il voulut le journal à un sou pour le peuple. Il trouva un titre qui était à lui seul une création, la *Croix*, titre clair, profond, familier aux catholiques. Et, pour que la langue expressive de l'image parlât du premier coup à tous les yeux, il déploya en première page le crucifix. Il savait écrire et écrivait beaucoup. C'étaient des articles d'allure populaire. Sa manière était originale, vive, entraînante, souvent délicate, pleine de finesse et d'humour.

Fils d'imprimeur, il avait l'intuition du métier, chercheur avisé de tout ce qui, en imprimerie, conduisait à faire mieux et plus vite, lanceur et réclamer ingénieux et infatigable. Il fut un précurseur dans l'illustration des quotidiens, y introduisit la caricature au trait, inaugura ce sommaire d'actualité qui se nomme la *Journée* ou la *Gazette* qui repose de l'article sérieux. Il créa les grands ateliers de la *Bonne Presse*, qui sont une merveille. Il avait coutume de dire : " Notre cause a le droit d'avoir tous les progrès à son service. " Il n'eut de repos que le jour où il vit sortir de la rotative son cher *Pèlerin* multicolore. Car la *Croix* centupla son action par des revues, qui spécialisaient tour à tour les sujets catholiques les plus attachants et s'adressaient, âge par âge, classe par classe, à chaque variété de lecteurs. Louis Veillot avait conçu le projet d'une encyclopédie qui aurait ajusté au sens chrétien les lettres, les sciences et les arts. Le moine réalisa cette conception, en la dépassant. Mais ce qui fut regardé comme une idée géniale, c'est la création des *Croix* de province, qui répétaient dans nos départements, en l'appropriant et en la complétant par des spécialités d'études et de nouvelles locales, la *Croix* de Paris, vaste emprise des principes catholiques sur la France entière. Il subit lui

<sup>7</sup> *Eloge de Louis Veillot*, par Mgr Touchet, p. 24.

<sup>8</sup> Bref de Pie X à M. François Veillot, 22 octobre 1913.

aussi de dures épreuves : voir l'oeuvre de ses créations sur le point de disparaître avec l'expulsion de ses frères, les moines Assomptionnistes, et recevoir de Léon XIII le conseil pressant de ne plus la diriger, ni même y collaborer. Comment imaginer ces tristesses du lutteur, témoin de la bataille, et mis hors de combat par la discipline ? Mais il lui est donné de contempler d'en haut cette oeuvre plus prospère et plus bienfaisante que jamais. <sup>9</sup>

Voulez-vous mesurer le bien que ces deux journalistes, que ces deux journaux ont accompli ? Le Christ et le pape sont mieux connus, plus aimés, mieux obéis. Mille préjugés ont été dénoncés, ridiculisés, ruinés au jour le jour. L'Eglise compte moins d'ennemis et moins d'indifférents. On porte sans rougir le nom de catholique. Et, si nous avons vu se lever cette superbe jeunesse, qui, avant la guerre, manifestait sa foi par les pratiques religieuses, l'intégrité des moeurs, les congrès, les fêtes sportives, la coopération à l'avènement d'un meilleur ordre social, et qui, depuis, a versé pour la patrie des flots d'un sang généreux, si nous voyons monter peu à peu frémissante la génération des plus jeunes prêts à refaire la grandeur du pays dans la paix, comme leurs aînés ont préservé le pays de périr dans les batailles, n'est-ce pas, pour une bonne part, à ces journalistes, évangélistes et apôtres des temps modernes, que nous le devons ?

UNE GRANDE FIGURE (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, par M. F. Gaucheraud, dans le *Gaulois* de Paris — 19 août 1917). — Il est utile souvent de rapprocher les vivants des morts. Car si les morts d'ordinaire, suivant un mot célèbre, " tiennent plus de place dans la pensée des hommes que les vivants ", il est de ces derniers, qui, comme les premiers, sont déjà entrés dans l'histoire et y font grande figure. Le cardinal Mercier, l'héroïque et irréductible archevêque de Malines, est bien de ceux-là. Dans l'une des livraisons de la *Revue des Deux-Mondes* de l'été dernier, M. Georges Goyau, que nous avons déjà cité dans cette chronique, mais à qui nous

---

<sup>9</sup> *Hommages au Père Vincent de Paul Bailly*, Maison de la Bonne Presse, 1913.

revenons volontiers, consacrait au cardinal belge un magistral article, que M. Gaucheraud analysait plus tard dans le *Gaulois*—analyse que nous avons sous les yeux. Au dire de l'annaliste, dans le passé de l'Eglise, si lourd cependant de vertus héroïques, il faudrait remonter à un saint Léon, à un saint Ambroise ou à un saint Jean-Chrysostome, pour trouver un évêque, un homme, voire même un saint, de la taille morale du cardinal Mercier. Il est — écrit-il — de souche française. Sa famille est fixée depuis deux siècles environ à Braine-l'Alleud, un bourg caché dans un replis de la plaine de Waterloo, dans le Brabant-Wallon... Il a grandi dans une atmosphère de piété sereine... Après ses études à Malines, le 6 avril 1874, il disait sa première messe. Ses supérieurs l'envoyèrent aussitôt parfaire ses études de philosophie à Louvain. Quand Léon XIII, en 1880, au lendemain de l'encyclique *Aeterni Patris*, imposa au cardinal Deschamps (évêque de Tournai) la création d'une chaire de philosophie thomiste à Louvain, le cardinal s'avisait que l'abbé Mercier, devenu directeur des philosophes au séminaire de Malines, serait le titulaire rêvé de la nouvelle chaire. Et Léon XIII le félicita de ce choix qui fixait une haute vocation.

Le "grand abbé", comme disaient de lui ses élèves, s'en fut à Rome voir le grand pape — écrit M. Goyau — et leurs deux imaginations s'accordèrent. Les coups d'oeil de Léon XIII traçaient une route à l'abbé Mercier... Le pape ne voulait pas seulement qu'on appliquât les principes de la philosophie catholique pour faire produire aux sciences physiques et naturelles tous les fruits dont elles sont susceptibles; mais il constatait, d'autre part, que les anciens scolastiques s'étaient préparés par l'étude de ces sciences à l'oeuvre propre de la philosophie. Un quart de siècle avant que les admirables travaux historiques du regretté physicien Duhem n'eussent vengé la culture scientifique des scolastiques du mépris où la tenait l'ignorant du dix-huitième siècle, Léon XIII rendait à cette culture un hommage. Le professeur Mercier, appelé brusquement à l'héritage de ces vieux maîtres, trouvait dans cet hommage une leçon pour

lui-même, et concluait, sans ambages ni délais, à la nécessité d'élargir constamment ses connaissances scientifiques. Charcot, vers cette époque, compta quelque temps parmi ses étudiants un docteur Mercier, qui n'était autre que le futur cardinal. On le retrouvait bientôt à Louvain. Libéré de la barbe qu'à Paris il avait laissé pousser, il emprisonnait pour toujours dans un tiroir les deux aigles qui lui servaient d'épingle de cravate au temps où il suivait Charcot. Il redevenait le grand abbé, et, sous cet habit, le seul qu'il aimât, il était alternativement professeur et étudiant. Etre professeur, et professeur par le vouloir d'un pape, c'était flatteur; mais allait-il avoir des élèves? Les étudiants entendaient dire " que le nouvel enseignement serait quelque chose comme un cours d'archéologie, l'exhumation, respectueuse d'ailleurs, de théories, intéressantes peut-être, mais si vieilles, et qui d'aventure plaisaient au pape régnant ". Ils eurent la curiosité d'aller voir, et puis ils revinrent et restèrent. Et le futur cardinal déroulait, devant un auditoire composé surtout de laïcs, une psychologie, une logique, une critériologie et une ontologie qui devaient plus tard paraître en volumes.

Ainsi fut fondé à Louvain par le prélat philosophe, continue M. Gaucheraud, cet admirable *Institut supérieur de philosophie*, qui a formé l'esprit de tant d'étudiants catholiques qui sont devenus des maîtres à leur tour. En 1906, Pie X créait le recteur de Louvain archevêque de Malines et cardinal.

Il apportait de Louvain, écrit M. Goyau, ses familiarités intellectuelles coutumières, et ses habitudes de pensée, et son langage de penseur; il apportait, surtout, une belle confiance dans l'intelligence humaine. Catholicisme, pour lui, est synonyme d'élargissement intellectuel... Ce n'est pas à un esclavage intellectuel que le Christ convie l'humanité, mais à la liberté supérieure des enfants de la lumière. Belle confiance, aussi, dans la science. Comme archevêque, il tenait à l'affirmer à nouveau. " Quoi qu'en disent, affirmait-il, certains esprits chagrins ou certains hommes de peu de foi, la science enrégistre journallement des succès définitifs; elle va de l'avant. " Confiance encore dans la force éducatrice de la réflexion: " Comme la grâce, disait-il à ses séminaristes, ne se substitue pas à la nature, mais s'y ajoute et se sert d'elle pour agir, votre per-

fection chrétienne et conséquemment votre éducation sacerdotale sont solidaires de votre pouvoir de réflexion. ” Il proclamait sans relâche la dignité, la valeur, l'efficacité de notre instrument pensant. “ Dans le royaume de la philosophie, l'unité est la loi, mais le sceptre ne peut appartenir qu'à l'intelligence, ” ainsi s'achève le discours *Vers l'unité*, qu'il prononçait en 1913, comme président de l'*Académie royale* de Belgique.

Ce chef d'un diocèse, qui comptait trois mille prêtres et près de deux millions et demi de fidèles, explique toujours M. Goyau, trouvait là le mobile d'une activité prodigieuse, qui se résolvait en un enseignement multiforme et incessant. Champion de l'orthodoxie, il combattit vigoureusement le modernisme, puis ce qu'il a dénommé “ l'intégrisme brouillon ”. A l'extérieur, il avait toujours la main largement tendue et se montrait admirablement patriote. La Belgique était fière de lui et elle subissait son ascendant.

Lorsqu'on assistait, en 1909, au jubilé de l'Université de Louvain et au congrès de Malines, on ne croyait pas que cet ascendant pût jamais grandir. Son ascétique profil dominait ces assemblées. Avec le temps, le grand abbé s'était voûté — voûté, et non courbé — mais le mouvement qui lentement projetait ses épaules en avant ne visait point à les décharger d'un fardeau. Il n'était point un fléchissement, mais comme un symbole, au contraire, de l'orientation de cette âme — toujours en avant. La flamme du regard reflétait cette tenace allégresse d'enthousiasme qui récompense l'immolation d'une vie pour une besogne. Et cette allégresse persuasive, conquérante, donnait à la majesté cardinalice je ne sais quoi d'abordable : on se sentait proche d'elle par l'entraînement qu'elle communiquait. Le spectacle de ce chef était un appel, un aimant, c'était l'idéal en marche.

L'autorité du docteur de Louvain rayonnait donc sur la catholicité tout entière. Mais, avec la venue de la guerre, une gloire plus radieuse encore lui était réservée. Sitôt la Belgique envahie, il dut partir pour le conclave d'où sortit Benoît XV. Entre temps, Louvain était ruinée et Malines dévastée.

Il revint par Anvers. Quel spectacle alors il donna ! Ce fut l'évêque désarmé luttant contre la force ! Ce fut le témoin du droit debout contre l'Allemagne, véritable protestation vivante par l'écriture, par la parole, par la présence ! Benoît XV écrivit, en ce temps-là, au bas de l'un des portraits du cardinal Mercier : "Nous assurons notre vénéré frère que nous sommes toujours avec lui et que nous prenons part à ses douleurs et à ses angoisses puisque sa cause est aussi notre cause." D'autre part, M. Goyau définit ainsi la mission exacte du cardinal :

Sa voix représente tout à la fois l'héroïque faiblesse du peuple belge, qui s'offrit en victime pour le droit des gens, et l'invincible force de l'idée de justice, vengeresse d'une telle victime ; elle apporte à cette faiblesse le secours de cette force. Messagère d'un peuple opprimé, la parole du cardinal n'est pas une parole qui intercède, mais une parole qui proteste ; elle ne plaide point, elle attaque. Elle n'est pas, à proprement parler, l'avocate des Belges ; elle est l'avocate générale du droit lésé. Il fut en avance sur tous les hommes d'Etat et sur tous les penseurs des pays neutres pour oser proclamer, sous le joug même de l'Allemagne, que ce joug était une iniquité.

Enfin M. Gaucheraud cite la conclusion de cette belle étude de M. Goyau, qui achève de mettre en pleine valeur la grande figure du cardinal-archevêque de Malines :

Ceux qui se rapetissent n'avaient auparavant que des façades de grandeur. Mais ceux qui grandissent n'avaient pas attendu, pour être vraiment grands, l'instant d'histoire qui les montre tels, Ils sont grands parce qu'ils l'étaient. Ils paraissent plus grands parce que le devoir est plus haut, d'une altitude à laquelle sans effort leur grandeur s'élève. ... Parce qu'il y eut un Léon XIII et parce qu'il y eut, hélas ! un Guillaume de Hohenzollern, deux moments surgirent dans lesquels la simple impulsion du devoir présent, mobile unique de ses actes, fit de ce jeune prêtre un initiateur scientifique, et de ce vieillard opprimé un prophète de libération entendu d'un bout du monde à l'autre. L'Allemagne se trouble de se sentir débile, en face de cette voix désarmée ! L'Allemagne s'é-

tonne, comme d'un paradoxe, de voir ce membre d'un peuple subjugué parler et agir, devant l'univers attentif, comme le véritable maître de l'heure.

M. GEORGES CLEMENCEAU, SA FAMILLE, SON GRAND ONCLE, SON PORTRAIT AU DÉBUT DE SON MINISTÈRE (Divers extraits des journaux de Paris — décembre 1917). — La transition paraîtra peut-être raide à plusieurs que de passer du cardinal Mercier au président du conseil Clemenceau, et l'on remarquera probablement également que notre actuelle chronique des revues menace de n'être plus qu'une galerie de portraits. Il n'importe. M. Clemenceau est lui aussi, à sa manière, une grande figure, et, pour une fois que nous publions des portraits d'hommes en vue, on nous pardonnera bien d'y insister. Cela nous reposera quelque peu des récits de guerre auxquels, autrement, il faudrait bien nous arrêter, puisque, dans la presse du monde entier, revues et journaux, on ne parle plus d'autre chose. M. Thomas Chapais, au cours de cette excursion, toujours si fournie et si intéressante, qu'il fait pour nous tous les mois *à travers les faits et les oeuvres*, nous a raconté comment M. Clemenceau a été amené à prendre, en France, les rênes du pouvoir. Nous n'y reviendrons pas. Nous voudrions simplement reproduire ici quelques glanures des journaux de Paris qui feront mieux connaître à nos lecteurs l'origine d'abord de la famille Clemenceau, puis la mort glorieuse en haine de la foi de l'un des grands oncles de l'actuel président du conseil en France, et enfin, très au point et très piquant, un portrait qu'a tracé de M. Georges Clemenceau lui-même un homme politique marquant du parti catholique, M. Charles Benoist.

La famille Clemenceau. — Un M. de Margimont écrit à la date du 11 décembre ce qui suit :

En feuilletant un vieil armorial, je trouve le fait suivant qui me paraît être d'actualité. — Clemenceau de la Clémencière, en bas Poitou, blasonné d'azur à deux clés d'argent posées en sautoir. — La famille remonte à Jehan Clemenceau, premier imprimeur libraire du bas Poitou, qui épousa, en 1498, Isabeau Voyneau, de Mareuil-sur-le-Lay. — Ce Jehan Clemenceau, fort expert en son métier, établit son atelier, composé d'une modeste machine à imprimer, dans la petite ville de Moutiers-sur-le-Lay, résidence préférée des évêques de Luçon. — C'était une excellente idée comme on va le voir. L'évêque de Luçon, alors Pierre de Sacierges, s'était constitué le protecteur de Jehan Clemenceau. Il l'avait lui-même envoyé, quelques années auparavant, dans les ateliers de Marnef, à Poitiers, afin qu'il y pût apprendre l'état d'imprimeur. Le protégé du prélat s'installa donc aux Moutiers. L'évêque lui rendit visite et inspecta, avec un vif intérêt, ses premiers travaux, des livres liturgiques. — Satisfait, l'évêque se retira plus épris que jamais de l'intelligence de son *ami et féal libraire*, comme il l'appelait. — A quelque temps de là, Pierre de Sacierges se trouvant en présence de Louis XII demanda au roi, qui les lui accorda, des lettres de noblesse en faveur de Jehan Clemenceau. — Ajoutons que Miles d'Iliers, successeur de Pierre de Sacierges, nomma le fils aîné de notre imprimeur, François Clemenceau, sénéchal de Luçon et des Moutiers, et conféra à son second fils, messire Jacques Clemenceau de la Clémencière, le titre très envié de grand chantre en dignité du chapitre cathédral.

Cela ne manque pas d'intérêt, nous semble-t-il, de savoir que parmi les ancêtres ou collatéraux d'aïeux de celui qu'on appelle irrévérencieusement " le tigre ", il y eut un grand chantre du chapitre cathédral de Luçon ! Mais il y a bien mieux : l'un des grands oncles du susdit " tigre " fut tué en haine de la foi en 1792 ! Voici, en effet, ce que racontait, dans la *Semaine religieuse* de Viviers (décembre 1917), M. le chanoine Mollier :

L'abbé Henri-Claude Clemenceau, dit la Bouillerie, dont la soeur, Anne de Clemenceau, avait épousé Philippe de Trolly, grand sénéchal de Bretagne, était vicaire général de Mgr de Becdelièvre à Nîmes et curé de Saint-Castor, quand éclata la Révolution. Il était docteur *in utroque jure*

et abbé commandataire de Saint-Marcien d'Auxerre. Ses études, commencées à Rennes, son pays d'origine, s'étaient achevées à Plessis--Sorbonne, à Paris. On remarquait en lui toutes les qualités qui font les bons curés. Il s'acquittait avec une fidélité et un zèle exemplaires de toutes les parties de la charge pastorale.

Persécuté pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se réfugia, avec plusieurs autres prêtres des diocèses d'Uzès, Alais, Nîmes et Avignon, à Naves, village voisin de Vans, afin d'échapper à la fureur des révolutionnaires. Le 9 juillet de l'année 1792, les démagogues de Vans, auxquels les proscrits avaient été dénoncés, envoyèrent un détachement de gardes-nationaux pour les arrêter. Les confesseurs de la foi, au nombre de neuf, furent transférés à la prison de Vans. On ne saurait dire les coups, les injures, les mauvais traitements, que leur firent subir pendant le trajet les soldats impies auxquels on les avait abandonnés. Arrivés à Vans, ils furent retenus en prison après un jugement sommaire et voués à la mort.

Le 14 juillet, à une heure de l'après-midi, une horde de huguenots se forme autour de la prison, demandant à cor et à cri qu'on leur livre les prisonniers. C'étaient les protestants de Lamastre, de Vallon et autres lieux. Effrayés par cette démonstration, les gardes se retirent, et, comme des tigres altérés de sang, ces misérables enfoncent les portes, attachent les prisonniers trois par trois, et les traînent, en les insultant grossièrement sur le bord de la rivière, à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui la Grave. Là, ils leur signifient, les haches levées, les sabres et les pistolets au poing, qu'ils aient à opter, sur-le-champ, entre le serment et la mort. "La mort!" répond l'un d'eux, le vénérable M. Bravard, au nom de tous. Les deux compagnons attachés avec lui, MM. Lejeune et Clemenceau, n'ont pas d'autre réponse. Ils se mettent tous à genoux et à l'instant tombent sous le fer des bourreaux. Tous ceux qui suivaient montrèrent la même fermeté et la même constance. Les cadavres, à peine vêtus et horriblement mutilés, restèrent étendus jusqu'au soir sur le sol et furent inhumés ensuite au cimetière de Vans. Seulement d'horribles bandits s'étaient emparé de quelques-unes de ces têtes vénérables et les avaient portées en triomphe dans la ville et aux environs. Trois d'entre elles arrivèrent ainsi jusqu'à Naves, où elles furent abandonnées à la voirie. Une pieuse chrétienne les recueillit avec respect et les ensevelit dans le cimetière paroissial. Ces têtes, à ce qu'on croit, sont celles de Clemenceau, Bravard et Lejeune. Elles ont été découvertes le 20 juin 1881, recueillies avec soin, ren-

fermées et scellées dans un coffret en bois, non sans avoir été vénérées publiquement, à la suite d'un office solennel, présidé par un vicaire général de Viviers et célébré au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le 23 août 1881.

Et voici maintenant, brochant sur ce fond plutôt austère, le portrait, si enlevé et si vivant, qu'a tracé de M. Georges Clemenceau lui-même, au moment où il prenait le pouvoir, l'un de ses plus redoutables adversaires d'hier, M. Charles Benoist :

Chose curieuse, l'opinion, après s'y être longuement refusée, s'est jetée dans les bras de M. Clemenceau autant pour ses défauts, pour la férocité féline qu'elle lui prête un peu gratuitement, que pour ses qualités qui sont moins connues, car, comme tous les hommes de ce tempérament, il met une espèce de coquetterie à étaler ses défauts et à cacher ses qualités. Nous-même, qui signerons ces lignes, nous avons tracé de lui dans le passé, d'après ce qu'il montrait le plus volontiers de lui-même, deux portraits successifs qu'il jugea peu aimables. Au bout de cette troisième année de guerre, nous avouons, sans nous faire prier, que deux de ses plus dangereux travers, l'impulsivité et l'incohérence, les seuls dont on puisse encore avoir peur, il semble les avoir maîtrisés. La campagne de presse qu'il a menée quotidiennement, comme son action dans les commissions du sénat qu'il a présidées, a été remarquable par sa continuité. Il lui reste à devenir comme président du conseil ce qu'il était devenu comme journaliste, à se transformer au gouvernement comme il avait su se transformer dans l'opposition. M. Clemenceau est capable de le faire. Comme il avait passé la soixantaine, quand il découvrit le gouvernement, ses devoirs, ses difficultés et ses conditions nécessaires, les ayant niés, ignorés ou bouleversés durant un quart de siècle, il ne les sentit que plus vivement, et la guerre les lui a fait sentir bien plus vivement encore. Même s'il ne s'était pas convaincu qu'il faut dans la paix un gouvernement fort, il a appris et tient de toute certitude qu'il en faut un pour la guerre. — A mesure que s'estompent ses deux plus gros défauts, apparaissent en relief ses deux qualités les plus précieuses. Ce n'est pas faire de lui un petit éloge, mais c'est n'en faire que l'éloge mérité, de dire qu'il a au plus haut point " le sens français ", dont la verve parfois outrée, la

pointe de gaminerie incorrigible, l'accent de Paris et de Montmartre qui amuse et irrite en M. Clemenceau, ne sont que l'exaspération. Mais le patriote recouvre le jacobin et le gentilhomme vendéen est dessous. On retrouve la souche et la branche. Par disposition héréditaire, par instinct aristocratique, M. Georges Clemenceau a le mépris des choses basses et des âmes basses. Il est tout ensemble très nouvelle France et très vieille France, très France éternelle. Quoi d'étonnant que, blessée et inquiète, le devinant si parfaitement, si pleinement, si puissamment français, la France se soit réfugiée en lui? Furieuse, pendant qu'elle subit au dehors l'assaut impitoyable des barbares, de se voir rongée au dedans par une lèpre secrète, parmi tous ces scandales et toutes ces obscurités elle invoque le chirurgien qui tiendra ferme le bistouri, la main rude et bienfaisante qui portera le fer et le feu. De lui, de sa vie et de son histoire, elle n'oublie rien, mais elle lui pardonne tout. La seule défaillance qu'elle ne lui pardonnerait pas, ce serait, qu'ayant parlé comme il parlait et écrit comme il écrivait, il eût laissé son énergie dans l'encrier et n'eût de tranchant que la langue.

UNE PROTESTATION AMICALE (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville, relevées dans un résumé de conférence publié par le *Petit Démocrate* de Limoges, 12e année No 456—août-novembre 1917).— Nous avons lu avec surprise, dans le journal de notre ami l'abbé Desgranges, de Limoges, le compte rendu d'une conférence qu'aurait donnée, quelque part en France, au cours d'une permission, sur le carême qu'il a prêché à Montréal l'an dernier, M. l'abbé Thellier de Poncheville. Nous inclinons à croire que celui qui a résumé l'allocution du sympathique orateur lui aura joué le mauvais tour de forcer la note pour donner du piquant à son analyse. M. l'abbé aurait parlé, à propos de son auditoire de Notre-Dame, de "braves gens, partis la veille en traîneau, et arrivés dans l'église dès 8 heures du matin, pour entendre à 10 heures un prédicateur français..."; il aurait même ajouté: "Il y avait de temps en temps quelques évanouissements (parmi ses auditrices), mais tout est

prévu, des brancardiers sont là, un poste de secours est à portée... au sermon de Pâques, on a dû emporter six dames! ” Vraiment, c’est trop fort! Nous avons aimé, certes, le prédicateur de Notre-Dame de l’an passé! Mais c’est curieusement reconnaître l’attention que nous lui avons marquée que d’affirmer de telles... inexactitudes. Des gens ont pu venir en traîneau, pour entendre M. de Poncheville; mais personne n’a passé la nuit à attendre à la porte de l’église comme on le laisse supposer. Des femmes ont pu se montrer très émues; aucune, que nous sachions, ne s’est trouvée mal. Le poste des brancardiers surtout est une pure trouvaille... d’imagination; il n’y en avait pas à Notre-Dame. Nous protestons donc contre toutes ces exagérations, dues sans doute au zèle d’un “ reporter ” qui a voulu corser les choses, mais qui nous mettent, nous, les auditeurs de Notre-Dame, dans une si singulière posture. En fait, nous ne sommes pas “ gogos ” à ce point, et nous serions reconnaissants à nos frères de France de ne pas se donner trop de marge quand ils veulent bien parler de nous.

LA VRAIE NOTE (D’un article de M. François Veillot — *L’Action catholique* de Québec—9 janvier 1918). — Mieux que personne, nous semble-t-il, M. François Veillot nous a compris. L’article qu’il a donné, le 9 janvier, à *L’Action catholique* (dont il est depuis de longues années le correspondant parisien), sous le titre *Nouvelle amitié*, en est une preuve. M. Veillot, depuis deux mois qu’il est au Canada, a beaucoup voyagé, parlé et observé. Nous traversons une crise. Les opinions sont partagées. La question du secours à apporter aux Alliés dans la grande guerre n’est pas aussi simple que le pensent quelques publicistes de France. Tout cela, M. Veillot l’a saisi. Il a pu entendre, par exemple, lors de la très belle conférence qu’a donnée M. Duthoit, son compatriote, de la mission militaire française, à l’Université Laval de Montréal, sur le

droit international, la très juste et très digne mise au point qu'a voulu établir sir Horace Archambeault, juge en chef et doyen de la Faculté de droit, qui présentait le conférencier :

Notre attitude en face du drame sanglant qui se joue en Europe, s'est écrié M. le juge en chef, a peut-être été incomprise ou mal interprétée. Il ne m'appartient pas de l'expliquer. Mais si les Canadiens français ne se sont pas précipités aveuglément dans le gouffre, c'est qu'ils ont cru qu'ils n'avaient pas le droit de briser l'oeuvre d'un siècle et demi de lutttes et de mettre en pièces le temple sacré des espérances françaises en Amérique! Néanmoins, nous avons généreusement souscrit à l'impôt du sang et c'est par milliers que les Canadiens français ont accouru à la défense de la civilisation, de la justice et de la liberté. Le prix du sang ne s'estime ni au poids ni à la mesure. Celui qui a été versé sur le Golgotha par le Christ a suffi pour racheter le monde. Celui qui a été versé par les Canadiens français a mis au front de notre race une auréole de gloire et, dans notre histoire, une page immortelle.

Et tout cela a fait que M. Veillot a écrit au sujet de notre situation et de notre mentalité des choses très justes. " J'ai pu constater, a-t-il dit, que les Canadiens nous connaissent bien mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes et beaucoup plus que nous ne croyons être connus par eux... " Et il a, par la suite, écrit ces lignes que nous tenons à consigner ici, parce que, encore un coup, elles nous paraissent donner sur notre manière de penser et de sentir la vraie note :

Mais je n'ai pas constaté seulement, frères canadiens, que vous connaissez bien la vieille France d'Europe, et que l'oeuvre est aisée d'établir entre nous un courant plus fort et plus continu de relations amicales. J'ai discerné aussi que vous portez à cette nouvelle France d'Amérique, plantée, enracinée, cultivée, agrandie par vos combats, par vos labeurs, par votre générosité, par votre persévérance, un attachement inébranlable et enthousiaste, un attachement sacré, qui est fait de toutes vos amours pour la race, pour la foi, pour la langue, que vous avez reçues de la mère-patrie. Ce sont les onze siècles de notre commune histoire que

vous chérissez et que vous pressez, avec une ferveur justement susceptible et jalouse, dans les trois siècles de votre propre histoire. Et vous sentez réellement toute la France, la France des Clovis et des Jeanne d'Arc — et aussi la France des Louis Veillot, des Albert de Mun, des Castelnau — vous la sentez toute insultée et menacée en vous, dès qu'on insulte et qu'on menace les descendants d'Hébert ou de Champlain. — Et cela, en vérité, c'est très beau, c'est très émouvant, et c'est aussi très juste. — Ce sentiment profond, presque instinctif et spontané chez vous, donne la claire et noble explication de bien des choses, paraissant inexplicables à qui vous connaît peu ou à qui vous méconnaît. Quelques-uns d'entre vous tirent, de ce sentiment admirable, des conséquences que d'autres peuvent trouver sujettes à discussion. Mais ce sentiment lui-même n'en garde pas moins toute sa pureté native et toute sa puissance de fécondité. Et c'est pourquoi, de cet amour fidèle et indivisible pour les deux Frances unifiées dans vos âmes, de cet amour dont je sens toute l'ardeur et toute la sincérité, et que, de retour au foyer des ancêtres, il me sera très doux de faire mieux comprendre et mieux apprécier, j'attends avec confiance de longs et précieux résultats. Par-delà des malentendus passagers, c'est lui qui donnera la base et l'armature la plus solide à l'union que je rêve; car il est la plus intime et la plus forte expression de cette union même; il fait plus que rapprocher, que resserrer les deux Frances, il les confond, il les absorbe en un seul amour...

Oui, c'est bien cela : ce sont les onze siècles de la commune histoire que nous chérissons et que nous pressons dans les trois siècles de notre propre histoire ! Nous remercions M. Veillot de l'avoir, en une forme concise, si heureusement exprimé.

**Elie-J. AUCLAIR,**

Professeur à l'Université Laval,  
secrétaire de la rédaction.

---

## A travers les faits et les oeuvres

Les opérations militaires. — *Statu quo*. — Les négociations russo-allemandes. — La situation russe. — Les propositions germaniques. — Une invite aux Alliés. — Commentaires de la presse anglaise. — Un discours de M. Pichon. — Les déclarations de M. Lloyd George. — Pourquoi l'Angleterre se bat. — Discours de M. Wilson au Congrès. — Les buts de guerre des Etats-Unis. — Un programme en quatorze articles. — Quelques points difficiles. — Une attitude modifiée. — En France. — M. Caillaux sous les verrous. — Clemenceau et l'oeuvre de justice. — Au Canada. — La session provinciale. — A propos de la motion Francoeur. — Le pacte fédéral. — Un bon livre.



**D**URANT le mois qui s'achève, les opérations militaires ont été très peu actives. Cela se conçoit facilement, vu les rigueurs de la saison. Naturellement, il n'est plus question du front oriental. De ce côté les négociations ont pris la place des hostilités, et les Allemands n'ont plus rien à craindre en présence de l'effondrement russe. Sur le front italien, les ennemis n'ont pu réussir à percer ni à tourner la ligne de la Piave. Dans les Flandres, dans la Picardie et en Champagne, la situation est restée ce qu'elle était en décembre. On continue d'annoncer que les Allemands se préparent à une formidable offensive. Et les Alliés prennent toutes les mesures nécessaires pour que prévale une fois de plus la consigne : " On ne passe pas ! "

\* \* \*

Pendant qu'à l'ouest on se bat et l'on se prépare à se battre davantage, à l'est on négocie et l'on se prépare à négocier davantage. Les pourparlers entamés à Brest-Litovsk le mois

dernier, entre les plénipotentiaires russes et allemands, ont été ajournés, puis repris, puis ajournés encore. L'armistice consenti a été prolongé jusqu'au 18 février. Tout ne se passe pas harmonieusement dans ces conférences. Les représentants de la Russie et des empires du centre ont des vues divergentes. Et à plusieurs reprises on s'est demandé si les négociations n'allaient pas être rompues. Elles semblent devoir se poursuivre néanmoins. Mais si elles aboutissent à un traité de paix, quelles en seront les conditions pour la Russie? Cette dernière peut-elle espérer qu'elles lui seront très favorables et très avantageuses, lorsqu'elle est en pleine crise, menacée d'anarchie, et en proie aux luttes intestines les plus désastreuses ?

Les Bolshevikis détiennent toujours le pouvoir, mais ils ont recours pour se maintenir à des manoeuvres dignes de l'autocratie qu'ils ont tant dénoncée. Voyez, par exemple, ce qui vient de se passer au sujet de cette fameuse Assemblée constituante qui devait déterminer quel serait le régime futur de la nation russe. Elle s'est réunie à Petrograd, et il s'est trouvé que le parti de MM. Lenine et Trozky y était décidément en minorité. Dès la première séance, M. Tchernof, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet de M. Kerensky, mis en avant pour la présidence par les socialistes révolutionnaires devenus un parti de droite, a été élu par 244 voix contre 151. Cette défaite des Bolshevikis était significative; elle démontrait qu'ils ne pourraient dominer l'Assemblée. Ils résolurent alors de la supprimer. Ils rendirent un décret de dissolution, que l'on pourrait comparer aux ukases promulgués par les tsars. Et ils interdirent *manu militari* aux membres de la Constituante l'accès du palais où devaient se tenir les séances. C'est ainsi que gouvernent les démagogues qui dénonçaient les excès du pouvoir absolu. Pendant ce temps on se bat dans les rues de Saint-Petersbourg et la guerre civile achève de détruire les forces vives de la nation. Pauvre Rus-

sie ! Combien profonde est sa déchéance ! Il y a quelque chose de douloureusement tragique dans le spectacle d'une grande puissance en dissolution.

Dans les pourparlers qui ont eu lieu à Brest-Litovsk, il est manifeste que les plénipotentiaires austro-allemands n'adressaient pas seulement leurs propositions à leurs interlocuteurs russes, mais visaient beaucoup plus loin et s'adressaient indirectement aux nations alliées. A la conférence du 26 décembre, le comte Czernin, le ministre des affaires étrangères autrichien, a lu une déclaration, que l'on ne saurait autrement interpréter. " Les délégations des alliés teutons, a-t-il dit, agissant d'après la volonté clairement exprimée de leurs gouvernements et de leurs peuples, concluront le plus tôt possible une paix générale. Dans un complet accord avec le point de vue fréquemment exposé par leurs gouvernements, les délégations croient que les principes fondamentaux de la délégation russe peuvent servir de base à cette paix. Les délégations de la quadruple alliance sont prêtes à conclure immédiatement une paix générale sans annexions forcées ou indemnités." On peut se demander ce que signifient les mots " sans annexions forcées ". Pourquoi ne pas employer le terme " sans annexions ", purement et simplement ? Poursuivant son exposé des vues germaniques, le comte Czernin a expliqué que les Teutons n'ont pas l'intention d'enlever l'indépendance politique aux nations qui l'ont perdue pendant la guerre, que la question de l'allégeance des nationalités qui n'ont pas d'indépendance politique envers tel ou tel pays ne peut recevoir une solution internationale, mais qu'elle doit être réglée d'abord par chaque gouvernement avec ses sujets de la manière prévue par la constitution. Le ministre autrichien a aussi parlé des droits des minorités et du paiement des dégâts causés par la guerre. Enfin, au sujet des colonies, il a déclaré que la rétrocession de ses possessions coloniales constitue une partie essentielle des demandes de l'Allemagne.

Cette énonciation officielle faite par l'homme d'Etat autrichien au nom des empires du Centre a été longuement commentée par la presse anglaise. Deux courants d'opinion se sont dessinés. Un certain nombre de journaux y ont vu de la part de l'Allemagne et de l'Autriche une offre parfaitement sincère faite en vue de terminer prochainement la guerre. D'autres y ont signalé un piège habile tendu aux Alliés. En général on a semblé reconnaître que la déclaration teutonique s'adressait en réalité, par dessus la tête de la Russie, aux Alliés collectivement. Suivant le *Daily Express* elle est comme la première offre de l'Allemagne. On ne saurait la tenir pour suffisante, mais il est significatif que l'idée de conquête ait été entièrement abandonnée. C'est la première indication que l'Allemagne ait commencé à comprendre la véritable situation dans laquelle elle se trouve. Pour le *Daily Chronicle* c'est un fait frappant que les empires centraux aient accepté la formule d'une paix sans annexions et sans indemnités. Ces offres sont destinées plus aux Alliés qu'à la Russie, aux Etats-Unis en particulier, et ces conditions n'offrent aucune garantie contre la répétition du conflit.

D'après le *Daily News*, qui a vivement approuvé la lettre de lord Lansdowne, "rien ne serait plus inopportun qu'une dénonciation générale de l'offre allemande par la presse ou les hommes d'Etat de l'Entente, étant donné que c'est justement l'attitude que la diplomatie allemande attend. Cela ne signifie pas que les offres de l'Allemagne peuvent être acceptées avec empressement comme base de négociations immédiates. Ce qui lui manque est évident." Après avoir dénoncé les termes de paix comme tout à fait inacceptables pour ce qui est de la Belgique et d'autres questions, le *Daily News*, assure qu'il serait impolitique de rejeter sommairement ou d'ignorer les offres de l'Allemagne. Si la Russie demande aux Alliés d'exprimer leurs vues, ces derniers devraient profiter

de l'occasion pour faire un exposé sincère et raisonnable de leurs buts de guerre et de leurs conditions de paix. Sur d'importantes questions, telles que la répudiation d'ambitions territoriales et d'indemnités de représailles, il existe au moins quant à l'apparence un terrain d'entente entre les principes des Allemands et ceux des Alliés.

Le *Manchester Guardian*, dont on connaît les idées et la situation, a signalé les tendances et les insuffisances de la déclaration. Il ne saurait voir la perspective d'une paix durable dans de telles propositions. Mais à ses yeux leur simple rejet ferait un mal incalculable. Ces propositions demandent une réponse spécifique et détaillée de la part des Alliés, qui devraient accepter tout ce qui peut l'être et formuler le minimum de leurs demandes, spécialement en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, les rives de l'Adriatique et la Turquie, qui sont les points laissés de côté par l'Allemagne.

Evidemment, les Alliés ont estimé qu'ils devaient répliquer à l'invite indirecte des empires centraux. Le premier gouvernement de la coalition antigermanique qui ait élevé la voix a été le gouvernement français. M. Pichon, le ministre des affaires étrangères dans le cabinet Clemenceau, a commenté devant la Chambre des députés, dès le 27 décembre, les propositions allemandes. " D'accord avec nos alliés, nous sommes prêts, a-t-il dit, à discuter des propositions directes au sujet de la paix, mais ces propositions sont indirectes. La Russie peut négocier ou non au sujet d'une paix séparée avec nos ennemis. Dans l'un ou l'autre cas, la guerre va continuer pour nous. Une alliée nous a manqué, une alliée qui les années précédentes avait remporté de grandes victoires. C'est un grand succès pour nos ennemis, mais un autre allié nous est venu. De l'autre bout du monde, une démocratie s'est levée contre l'appétit de conquête de l'Allemagne. Celle-ci et ses alliés ont entrepris la tâche impossible de battre le monde. Le

monde les battra. Dans cette guerre, la France aura joué un grand rôle, car, comme l'a dit M. Roosevelt, elle a sauvé l'humanité." Après avoir fait allusion à la déclaration de l'Allemagne que l'Alsace-Lorraine ne sera jamais rendue, M. Pichon a ajouté: " La question de l'Alsace-Lorraine n'affecte pas la France seule. C'est une question mondiale. Ce n'est pas un problème territorial mais un problème moral. De sa solution dépendra le fait si oui ou non le monde aura une paix durable. "

Quelques jours après ce discours du ministre des affaires étrangères de France, le premier ministre britannique en a prononcé un d'une importance capitale devant les délégués des *trade unions*. Il avait auparavant conféré, au sujet des objectifs de guerre, avec M. Asquith, l'ancien premier ministre, et sir Edward Grey, l'ancien ministre des affaires étrangères. Il avait aussi consulté les représentants des Dominions d'outre-mer. Et tout cela donnait plus de poids à ses paroles. Il a commencé par définir ce pourquoi l'Angleterre ne se bat pas. Malgré elle et non préparée, elle a été forcée de participer à cette guerre pour défendre le droit violé de l'Europe. Elle ne se bat pas pour la destruction ou le démembrement de l'Allemagne. Elle ne se propose pas de détruire la grande position de l'Allemagne dans le monde, mais elle veut lui faire abandonner ses projets de domination militaire. Elle ne vise pas davantage à détruire l'Autriche-Hongrie, ni à enlever à la Turquie sa capitale ou les riches territoires de l'Asie Mineure et de la Thrace, qui sont vraiment des provinces turques. Voici les buts qu'elle se propose d'atteindre. D'abord la restauration de la Belgique, son indépendance politique et économique, l'intégrité de son territoire, et la réparation des injustifiables dommages qui lui ont été infligés. Ensuite la restauration de la Serbie, du Monténégro, des parties de la France, de l'Italie, de la Roumanie, occupées par les armées

austro-allemandes. Il y a de plus la question de l'Alsace-Lorraine. L'iniquité de 1871 doit être réparée. Cette plaie vive a empoisonné la paix européenne pendant un demi-siècle, et tant qu'elle ne sera pas guérie la santé politique de l'Europe restera compromise. L'Angleterre soutiendra jusqu'à la mort la démocratie française dans sa revendication de l'Alsace-Lorraine. En Orient la Turquie peut garder Constantinople. Mais les Dardanelles doivent être neutralisées, et l'Arménie, l'Arabie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine devraient voir reconnue leur situation particulière du point de vue national. Pour ce qui est de la Russie, il est difficile de se prononcer, vu son attitude présente. Elle négocie elle-même séparément avec l'Allemagne. Qu'advient-il de ses provinces envahies par cette dernière ? Une chose est certaine, c'est que l'indépendance de la Pologne est de nécessité urgente pour l'Europe occidentale. Une grave question est celle des colonies allemandes, qui sont toutes au pouvoir des Alliés actuellement. Cette question sera soumise à une conférence qui devra prendre en considération les vœux et les intérêts des habitants. En somme trois points saillants se détachent du discours du premier ministre britannique : le rétablissement de la sainteté des traités ; le respect de la volonté des gouvernés dans les règlements territoriaux ; la création d'une organisation internationale pour limiter les armements et diminuer les probabilités de guerre.

Cet important discours a été bien accueilli par les délégués du travail à qui il s'adressait d'abord, et ensuite par la presse et l'opinion dans tous les pays de l'Entente. En Allemagne même on a signalé son ton modéré, mais en déclarant inadmissibles les conditions de paix qu'il propose.

Les commentaires qu'il avait suscités duraient encore, lorsqu'un autre exposé des vues antigermaniques est venu produire une nouvelle sensation. Le 8 janvier, le président

Wilson a prononcé, devant le Congrès de Washington, un discours dans lequel il s'est efforcé une fois de plus de préciser les buts de guerre des Etats-Unis. Faisant allusion aux pourparlers de Brest-Litovsk et aux propositions des empires centraux, le chef de la nation américaine s'est exprimé comme suit : " Ils ont voulu de nouveau tenter de savoir le sentiment du monde au sujet de leurs buts de guerre et ont de nouveau invité leurs adversaires à dire quels sont leurs buts de guerre et quelle sorte de paix ils trouveraient juste et satisfaisante. Il n'y a pas de raison valable pour que cette offre ne puisse être acceptée et pour qu'on ne lui réponde pas avec la plus grande franchise. Nous ne nous sommes pas fait prier. Non pas une fois, mais sans cesse nous nous sommes efforcés de montrer au monde toute notre pensée et nos buts, non en termes généraux seulement, mais chaque fois avec une précision satisfaisante pour faire voir clairement quel genre de termes définis doit nécessairement en résulter. La semaine dernière, M. Lloyd George a parlé avec une admirable franchise et dans un admirable esprit pour le peuple et le gouvernement de la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de confusion d'opinions parmi les adversaires des puissances centrales, aucune incertitude de principes, aucune obscurité dans les détails. "

M. Wilson s'est alors appliqué à définir pourquoi les Etats-Unis sont sortis de leur neutralité et ont décidé de combattre l'Allemagne. " Nous sommes entrés dans cette guerre, a-t-il dit, à cause d'une violation du droit qui nous a blessés profondément et a rendu la vie de notre peuple impossible, jusqu'au jour où les injustices seront redressées et où le monde sera assuré contre leur répétition. Ce que nous demandons dans cette guerre par conséquent n'est pas particulier à notre pays. C'est que le monde soit refait de manière qu'on puisse y vivre en toute sécurité, et en particulier pour qu'il soit permis à toutes les nations amies de la paix, comme

la nôtre, de déterminer leurs propres institutions, de vivre leur vie propre et de compter que justice et loyauté leur seront assurées de la part des autres peuples du monde contre la force et l'agression égoïste. Tous les peuples du monde sont en effet unis d'intérêt et pour notre part nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit rendue aux autres nous n'aurons pas obtenu satisfaction. »

Partant de là, M. Wilson a énoncé en quatorze articles un programme de paix possible. En voici le résumé : 1. Accords publics de paix à l'exclusion de toute convention particulière internationale. 2. Liberté absolue des mers dans la paix comme dans la guerre, sauf les cas d'action internationale. 3. Suppression dans la mesure du possible des barrières économiques, afin d'en arriver à établir l'égalité des conditions commerciales entre les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien. 4. Garanties pour la réduction des armements nationaux jusqu'au minimum nécessaire à la sécurité domestique. 5. Règlement impartial de toutes les réclamations relatives aux colonies, conformément au principe que les intérêts des populations concernées ont autant de poids que les revendications des gouvernements dont les titres sont en cause. 6. Evacuation de tout le territoire russe et liberté assurée à cette nation de déterminer en toute indépendance son propre développement politique. 7. Restauration de la Belgique sans aucune tentative de limiter sa souveraineté. Aucun acte ne servira autant que celui-là à rétablir la confiance parmi les nations dans les lois qu'elles se sont imposées entre elles. Sans ce rétablissement, la loi internationale ne vaudrait plus rien. 8. Libération et restauration de tout le territoire français ; réparation du tort fait à la France en 1871 par l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine. 9. Remaniement des frontières de l'Italie de manière à les faire coïncider avec les limites facilement re-

connues des groupements nationaux. 10. Liberté plus grande pour le développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie. 11. Evacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, avec accès à la mer pour la Serbie, et garanties internationales d'indépendance politique et économique et d'intégrité territoriale pour les Etats balkaniques. 12. Souveraineté assurée à l'empire ottoman sur les provinces de nationalité turque; sécurité, faculté sans entrave de développer leur autonomie, pour les autres nationalités maintenant soumises au pouvoir de la Turquie; ouverture en permanence des Dardanelles aux navires et au commerce de toutes les nations, en vertu de garanties internationales. 13. Etablissement d'un Etat polonais indépendant, comprenant les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises, avec le libre accès à la mer, l'indépendance politique et économique, et l'intégrité territoriale garantie par un pacte international. 14. Association générale des nations, en vertu de pactes spécifiques, pour la garantie mutuelle de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale en faveur des petits comme des grands Etats.

Après avoir énoncé ce programme, M. Wilson l'a fait suivre de considérations très nettes et très significatives. "Au sujet de ces redressements nécessaires de l'injustice et de cette affirmation du droit, a-t-il dit, nous nous sentons étroitement associés à tous les gouvernements et à tous les peuples ligüés ensemble contre les impérialistes. Nous ne pouvons être divisés pour les intérêts ou divisés pour les buts. Nous sommes alliés jusqu'au bout. Pour de tels arrangements et de tels pactes, nous sommes prêts à nous battre et à continuer de nous battre jusqu'à leur exécution, uniquement parce que nous désirons le triomphe du droit et une paix juste et durable qui ne peut être obtenue que par l'élimination des principales provocations à la guerre que ce programme élimine.

Nous ne jalousons pas la grandeur de l'Allemagne et ce programme ne contient aucune disposition qui y porte atteinte. Nous ne lui contestons pas ses oeuvres ou le succès de sa science et de ses entreprises pacifiques qui rendent ses états de service très brillants et très enviabiles. Nous ne désirons pas faire tort à l'Allemagne ou contrarier en aucune façon sa puissance ou son influence légitime. Nous ne désirons pas la combattre, soit avec les armes, soit avec des accords hostiles de commerce, si elle est disposée à s'associer avec nous et les autres nations pacifiques de l'univers en concluant le pacte de la justice, du droit et du traitement équitable. Nous désirons seulement qu'elle accepte une place égale aux autres parmi les peuples du monde, le nouveau monde dans lequel nous vivons maintenant, au lieu de la place du maître."

Ce discours, ce programme, ces déclarations du président des États-Unis ont produit une impression profonde, et avec raison. Cet exposé des buts de guerre de la nation américaine, qui sont en somme et dans les grandes lignes ceux de tous les Alliés, est digne d'approbation. Quelques-uns de ces projets peuvent prêter à la discussion, quelques-uns seront peut-être difficilement applicables. Mais dans l'ensemble nous estimons qu'ils se recommandent à la favorable considération de tous ceux qui ont le souci de la justice et du droit.

Parmi les points délicats du programme wilsonien, il en est un dont la solution pourrait modifier considérablement l'assiette économique de plusieurs pays, en particulier des États-Unis et du Canada. C'est celui qui concerne la suppression des restrictions douanières et des limitations commerciales. Faut-il interpréter cet article comme la préface d'une politique de libre-échange universel ? Dans cette hypothèse, les pays protectionnistes, comme la république américaine et la confédération canadienne, seraient forcés de faire subir une évolution profonde à leur politique financière.

Nous remarquons dans le discours présidentiel, que nous

études en ce moment, une remarquable modification d'attitude. Nos lecteurs se rappellent que, dans ses déclarations officielles antérieures, M. Wilson avait notifié aux empires du Centre sa détermination de ne pas traiter avec les gouvernements actuels de l'Allemagne et de l'Autriche. Pour notre part nous avons signalé cette prétention comme une énormité. Evidemment bien des représentations ont dû être faites au président sur ce sujet. Et il a compris qu'un changement de front s'imposait. Il l'exécute aussi subtilement que possible: " Nous ne voulons pas, dit-il, suggérer à l'Allemagne quelque altération ou modification de ses institutions. Mais il est nécessaire que nous disions franchement, et cela est nécessaire pour toute relation intelligente avec elle, que nous voudrions savoir au nom de qui parlent ses porte-parole quand ils s'adressent à nous, si c'est au nom de la majorité du Reichstag ou du parti militaire et des hommes dont le credo est la domination impériale. " M. Wilson peut être sûr qu'à cette question, s'il vient à la poser directement, le chancelier germanique répondra qu'il parle au nom de l'empire d'Allemagne, au nom du chef incontesté de cet empire appuyé par le Reichstag et par le peuple allemands.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les dépêches du jour nous annoncent que le chancelier Von Hertling vient de faire au Reichstag des déclarations qui sont une réponse à MM. Lloyd George et Wilson. Le temps nous manque pour les analyser ici. Nous devons nous borner à dire qu'elles sont très peu satisfaisantes, principalement en ce qui concerne la Belgique, la Pologne, l'évacuation des provinces du nord de la France. Le comte Czernin a fait presque simultanément un discours de ton moins arrogant, qui ne saurait cependant être considéré comme préparant les voies à une entente internationale.

\* \* \*

En France l'événement du mois a été l'arrestation et l'emprisonnement préventif de M. Caillaux. L'incarcération de cet homme politique a eu lieu le 14 janvier, sur l'ordre du capitaine Bouchardon, juge d'instruction militaire. Elle a été décrétée après que celui-ci eut reçu communication de documents inculpant très gravement le prévenu. Ces pièces seraient des dépêches adressées, il y a deux ou trois ans, par le ministre allemand près la république argentine à l'ambassadeur Bernstoff à Washington. Il y serait démontré que M. Caillaux était l'objet d'attentions compromettantes de la part des autorités germaniques. Ces documents seraient différents de ceux que l'on a, paraît-il, trouvés en Italie dans un coffre-fort enregistré sous le nom de Renouard, à la *Banque italienne d'escompte*, à Florence. Le nom de Renouard est celui que portait madame Caillaux avant son mariage.

Il faut reconnaître que M. Clemenceau manifeste une grande énergie dans l'accomplissement de la tâche qu'il a entreprise, et pour laquelle il a été impérieusement désigné par l'opinion. En frappant M. Joseph Caillaux, il frappe l'un des parlementaires les plus puissants du régime actuel. La sensation a été grande dans Paris quand les journaux du soir ont annoncé que cet homme si redouté était sous les verroux. Caillaux en prison ! C'est un événement extraordinaire, que l'on aurait pu difficilement prévoir il y a quelques mois. M. Clemenceau fait courageusement oeuvre de justicier. Puisse-t-il l'accomplir jusqu'au bout, comme le fait espérer ce passage d'une dépêche récente : " M. Caillaux a encore de nombreux partisans en Chambre, mais tout indique que probablement, par la seule force de sa volonté, M. Clemenceau dominera assez l'assemblée pour empêcher toute ingérence politique dans l'administration de la justice. "

\* \* \*

Au Canada, on annonce l'ouverture de la session fédérale pour le mois de mars. Le parlement d'Ottawa aura de graves problèmes à étudier. Dans la province de Québec, la session de notre législature semble devoir se terminer pendant la première quinzaine de février. Une motion présentée par M. Francoeur, député de Lotbinière, a donné lieu à un débat qui restera, vraisemblablement, le morceau principal de la session actuelle. Il s'agissait de faire déclarer par l'Assemblée que, si les autres provinces considéraient désirable la séparation d'avec la nôtre, nous accepterions volontiers cette solution. Cette motion, d'ordre spéculatif, déclarée inopportune par un certain nombre de journaux et d'hommes politiques, a provoqué une longue discussion, au cours de laquelle le premier ministre, sir Lomer Gouin, s'est prononcé catégoriquement pour le maintien du pacte fédéral. La motion a été finalement retirée, du consentement unanime de la Chambre. Pour notre part, nous approuvons vivement cette manière d'en disposer.

A propos de cette motion Francoeur, il s'est dit bien des choses peu judicieuses, et nous avons lu des expressions d'opinion qui nous ont démontré que, même chez de bons esprits, le sens exact des réalités, l'intelligence claire de nos conditions historiques et de notre situation politique, ne sont pas à la hauteur de l'excellence des intentions. Une chose nous frappe depuis longtemps à la lecture de certains discours et de certains écrits. C'est que beaucoup de gens parmi nous ont une conception inexacte des origines et de la nature du pacte fédéral. Quel a été le but primordial et capital de la constitution élaborée de 1864 à 1867 ? C'a été l'institution de l'autonomie provinciale. Si le Canada est une confédération au lieu d'être une union législative, c'est à nous que cela est dû. La Confédération a été faite principalement pour

nous et par nous. Et elle a porté ses fruits, n'allons pas le méconnaître dans un accès d'impatience ou d'excessive nervosité. Elle a redonné l'existence à la province de Québec. Elle en a fait un Etat indépendant dans sa sphère autant que peut l'être une province coloniale. Elle a institué une législature en immense majorité française et catholique. Elle a rétabli dans les faits, en la perfectionnant dans l'exécution, la généreuse conception de William Pitt, le grand constituant de 1791 : "Etablissons les Canadiens français maîtres chez eux !"

Nous sommes maîtres chez nous. Notre religion, notre éducation, notre propriété, nos droits civils, tout le trésor de nos traditions et de nos institutions nationales, tout cela est réservé à notre exclusive juridiction. L'autonomie provinciale a été le principe tutélaire, a été le trait caractéristique, a été le bienfait indéniable de la Confédération. C'est ce régime que Cartier et ses collègues bas-canadiens ont eu l'honneur de faire triompher en 1864. Sous ce régime, nous avons grandi, nous nous sommes fortifiés, nos institutions se sont développées. Et voilà pourquoi nous regrettons d'entendre trop souvent parmi nous des déclarations inconsidérées sur la faillite du pacte fédéral.

La base du pacte fédéral c'est l'autonomie provinciale, et l'autonomie provinciale est en pleine possession d'état après un demi-siècle d'épreuve. Sans doute, dans la sphère fédérale, nous avons eu, nous avons, nous aurons nos difficultés. Mais où sont les pays qui en sont exempts? Sans doute encore, dans d'autres provinces, il y a des minorités, liées à nous par le sang et la foi, qui sont traitées parfois sans justice et sans générosité. C'est une situation que nous déplorons, à laquelle nous nous efforçons de remédier autant que nos moyens d'action et la constitution nous le permettent. Mais ne perdons pas de vue un point capital, c'est que le lien fédéral ne sau-

rait être considéré comme la cause du grief, et qu'au contraire le grief serait peut-être plus aigu et moins susceptible de soulagement ou de réparation si le lien fédéral n'existait pas.

C'est cette idée qui a prévalu dans notre législature et nous nous en réjouissons.

\* \* \*

On annonce que, d'ici à la fin de la présente session, l'Assemblée législative sera appelée à discuter la question de l'instruction publique. A ce sujet nous croyons que nos députés trouveraient profit à lire le beau volume que vient de publier M. C.-J. Magnan, le dévoué inspecteur général de nos écoles catholiques. Ce volume de plus de cinq cents pages est du plus haut intérêt. Il est divisé en cinq parties dont voici les titres : *Pédagogie—Instruction publique—Religion — Patriotisme—Souvenirs de voyage*. C'est une jouissance que de lire cette série de conférences, de discours, de rapports, de mémoires, où un esprit plein de vigueur, mûri par l'expérience et enrichi par l'étude, aborde quelques-uns des sujets les plus intéressants pour tous ceux qui ont le souci de notre progrès éducationnel et social. M. Magnan a été bien inspiré en publiant cet ouvrage. Il l'a intitulé *Au service de mon pays*. Nul titre ne fut plus heureusement choisi. C'est véritablement pour le service de son pays que M. Magnan a fait tous ces travaux, où s'affirme à chaque page le patriote et le croyant.

**Thomas CHAPPAIS.**

Québec, 26 janvier 1918.

---